



GOVERNANCE PUBLIQUE

Des évaluations trimestrielles exigées aux ministres



Les membres du gouvernement sont tenus tous les trois mois à une évaluation. Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, l'a rappelé aux ministres, le 14 juin, à Kintélé, lors de l'ouverture du séminaire gouvernemental sur l'appropriation partagée du projet de société du président de la République. « Aborder en profondeur et en détail le calendrier de l'action gouvernementale pour les mois à venir et les principales réformes qui sont à l'ordre du jour, telles sont les préoccupations qui seront au cœur de ces séminaires trimestriels », a-t-il déclaré.

Les membres du gouvernement

Page 2

ZES DE POINTE-NOIRE

Quatre-vingts milliards FCFA pour les expropriations



D'une superficie combinée de 29 km², la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire va coûter environ 80 milliards FCFA à l'État pour l'expropriation des zones identifiées. Sur cette enveloppe, quatre milliards ont déjà été déboursés.

Emile Ouosso, ministre en charge des ZES « Le coût de l'expropriation de toute la zone n'est pas encore évalué. Une partie seulement l'a été. La partie nord a été évaluée à environ 80 milliards FCFA. Nous avons visité la zone réservée au parc à bois qui se situe vers la mer. Dans cette zone, aucune habitation ne sera tolérée. Tout va être rasé. Tous les terrains qui se trouvent dans la zone rouge seront expropriés et doivent appartenir à l'Etat », a indiqué le conseiller à l'aménagement et aux infrastructures du ministre des ZES, Ngangui Japhet.

Éditorial

Equilibre

Page 2

CAN SÉNIORS DAMES

Congo-Sénégal, un duel aux enjeux multiples

Les Diables rouges du Congo affrontent aujourd'hui 15 juin à Yaoundé, au Cameroun, les Lionnes de la Teranga du Sénégal en quarts de finale de la 24^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) seniors dames de handball. Le match Congo-Sénégal est très décisif pour les poulines de Younes Tatby qui souhaitent inverser la tendance en se qualifiant pour les demi-finales, treize ans après, et occuper une place pour la prochaine coupe du monde de la discipline.



Page 16

Les Diables rouges/Adiac

ALBINISME

L'AJCA sensibilise au cancer de la peau

A l'occasion de la célébration, le 13 juin, de la Journée mondiale de sensibilisation à l'albinisme, l'Association Johny Chancel pour les albinos (AJCA) a organisé une campagne de sensibilisation au cancer de la peau en faveur des albinos du Congo.

Initiée sur le thème « Forts, envers et contre tout », cette journée a permis à l'AJCA de faire le point des opérations menées au profit des personnes atteintes d'albinisme qui rencontrent au quotidien des difficultés liées à leur prise en charge faute de

manque de cliniques spécialisées. « Notre clinique est la seule en Afrique centrale qui soigne les albinos gratuitement », a rappelé Johny Chancel Ngamouana tout en appelant des personnes de bonne volonté à aider sa clinique.

Page 6

ÉDITORIAL

Equilibre

Dans le moment de tension que vit la communauté mondiale et dont nous décrivons à intervalles réguliers les différents éléments dans les colonnes de ce quotidien, il nous paraît essentiel de souligner le fait que nous devons, nous Congolais, préserver plus que jamais et par tous les moyens notre indépendance. Autrement dit, ne surtout pas tomber dans un camp ou dans un autre au risque de mettre en péril la liberté que nous avons acquise il y a soixante ans.

Il est clair, en effet, que les années et les décennies à venir verront les Grands de ce monde s'affronter de plus en plus directement sur la scène diplomatique, économique, commerciale, financière, culturelle, militaire même peut-être. Et que, dans la compétition qui s'engage, l'Afrique se trouvera inévitablement au cœur de cette lutte d'influence en raison de son poids humain, de ses ressources naturelles, de l'ampleur de ses marchés, bref de la place éminente qu'elle occupera à coup sûr au sein de la communauté mondiale.

Préoccupés à juste titre par l'ampleur des problèmes qu'il leur faut résoudre dans le moment présent, les Etats et les gouvernements de quelque cinquante-cinq pays qui quadrillent le continent et composent l'Union africaine n'ont pas encore pris la juste mesure du combat à fleurets plus ou moins dénichés qui se prépare. Mais s'ils veulent tirer les plus grands bénéfices des duels que se livrent et vont de plus en plus se livrer sur leur sol la Chine, les Etats-Unis, l'Europe, l'Inde et la Russie, ils doivent s'organiser dès à présent afin de ne pas être pris en otage par l'une ou l'autre de ces puissances et, du coup, perdre les appuis précieux que les autres Grands pourraient leur apporter.

Dans ce contexte tout à la fois positif et inquiétant, il est donc une carte que les différentes régions de l'immense continent africain doivent se préparer à jouer finement, habilement, subtilement même : celle de l'équilibre. Autrement dit et pour dire les choses de façon plus directe faire en sorte de ne pas se trouver plus ou moins contraintes d'ignorer les autres grands acteurs de la scène internationale en raison des liens particuliers, notamment techniques et financiers, qui ont été noués ces dernières années avec l'un ou l'autre d'entre eux.

Chacun de nous a, en vérité, tout à gagner en préservant cet équilibre.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Le gouvernement initie des évaluations trimestrielles

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a ouvert le 14 juin à Kintélé les travaux du séminaire gouvernemental sur « l'appropriation partagée du projet de société du président de la République, en vue de l'élaboration et l'exécution cohérente du programme d'action du gouvernement ».



Anatole Collinet Makosso et les membres du gouvernement PM

L'initiative permettra, à l'avenir, de faire tous les trois mois le point sur les dossiers en cours, en évaluant leur mise en œuvre et en fixant les priorités du gouvernement pour le prochain trimestre. « Aborder en profondeur et en détail le calendrier de l'action gouvernementale pour les mois à venir et les principales réformes qui sont à l'ordre du jour, partager le même niveau d'information sur les grands problèmes au sujet desquels nous sommes souvent interpellés par nos compatriotes, déterminer de façon consensuelle les priorités du gouvernement et de chaque ministère, telles sont les préoccupations qui seront au cœur de ces séminaires trimestriels », a circonscrit le chef du gouvernement.

Visant également à améliorer la gouvernance publique, ces pratiques permettront, en effet, aux ministres d'harmoniser leurs vues, mûrir leurs réflexions, en-

richir les dossiers avant de les soumettre en Conseil de cabinet et en Conseil des ministres. S'agissant du séminaire inaugural qui se tiendra jusqu'au 19 juin prochain, l'accent est mis sur l'appropriation du programme de société du président de la République « Ensemble, poursuivons la marche » et des orientations contenues dans son discours d'investiture. Le but étant de les décliner en programme d'action à mettre en œuvre.

« Pour réussir notre ouvrage collectif, les questions sur la disponibilité et la mobilisation des ressources innovantes, tant internes qu'externes, sur le niveau de négociation avec le FMI et nos divers créanciers, seront abordées au cours du présent séminaire, en toute transparence. Ce qui nous permettra de définir, de manière concertée, les priorités et urgences gouvernementales en adé-

quation avec les ressources disponibles », a dévoilé Anatole Collinet Makosso, précisant que le programme d'action du gouvernement sera élaboré en fonction de ces réalités de terrain. Selon lui, l'occasion est donnée aux participants de rendre compte de la nécessité d'évoluer en une équipe soudée, tenue responsable de l'ensemble de l'action gouvernementale. « ...En vue de fixer le cadre d'action de notre équipe, pour lui donner tous les outils de planification et de pilotage de la mise en œuvre du programme, que se tiendront ces séminaires gouvernementaux périodiques. Comme vous le savez, cette responsabilité collective repose nécessairement sur l'éthique dans la conduite et la gestion des affaires de l'Etat. C'est la mesure de notre action collective et la lumière de nos conduites individuelles », a rappelé le Premier ministre.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

POLITIQUE NATIONALE

Nécessité d'une complicité entre l'exécutif et le Parlement

A l'initiative du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, une rencontre s'est déroulée le 12 juin à la primature entre le gouvernement et les parlementaires membres de la majorité présidentielle. Le but étant d'établir une relation de confiance.



Le Premier ministre présidant la réunion entre l'exécutif et le Parlement PM

Une démarche favorablement appréciée par les députés et sénateurs de la majorité présidentielle. « C'est l'exécutif du pouvoir, la majorité au Parlement représente également le pouvoir. Il est tout à fait évident qu'il y ait une simplicité entre les deux institutions sans laquelle on ne peut aller harmonieusement vers la réalisation des engagements que le président a pris devant le peuple congolais. C'est nécessaire, cette complicité », a expliqué le président du groupe parlementaire Parti congolais du travail et alliés au Sénat, Théophile Adoua.

Selon lui, les deux parties se fixent rendez-vous à la prochaine occasion afin « qu'aucune partie ne soit surprise de ce qui se passe pour que cette complicité continue à exister. »

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE DE RÉCONCILIATION

L'UCR appelle à l'unité et à la tolérance

Le Congo a commémoré, le 10 juin, le 30^e anniversaire de la fin de la conférence nationale souveraine de 1991. A cet effet, l'Union congolaise des républicains (UCR) a publié une déclaration dans laquelle elle invite les Congolais à cultiver l'esprit du vivre ensemble et du pardon en vue de promouvoir une nation forte et indivisible.

Formation politique créée par le défunt Pr Côme Mankassa, l'URC a fait l'historique de l'avènement de la démocratie au Congo et retracé les péripéties ayant conduit à l'organisation, du 25 février au 10 juin 1991, de la Conférence nationale souveraine.

Ayant pris part à ces assises, l'UCR se déclare être « la première formation politique du centre au Congo ». Attaché à l'unité nationale, le parti appelle les Congolais à cultiver la paix et l'unité nationale. « Le Congo a connu 28 ans de monopartisme qui n'ont pas permis de régler la question de l'unité nationale. En 30 ans du multipartisme aujourd'hui, un travail de fond reste à faire. L'UCR estime que l'unité nationale doit se matérialiser par le respect des lois en vigueur. Et ce 10 juin, jour du pardon et de réconciliation nationale, faisons l'effort de donner la priorité au Congo. Le dialogue, le consensus et la non-violence doivent sous-tendre l'action du gouvernement », a indiqué l'UCR dans sa déclaration.

Ce parti demande au gouvernement, entre autres, de faire à ce que la réconciliation nationale ne soit pas un « vernis oratoire de divertissement ». La journée nationale de réconciliation doit être transformée en journée de réconciliation nationale. L'UCR réclame aussi à ce que la tolérance et le pardon soient le fondement de tout au Congo.

Firmin Oyé

INHUMATION DE GUY BRICE PARFAIT KOLELAS

Des violons ne s'accordent pas

Bientôt trois mois que Guy Brice Parfait Kolelas est décédé et il n'est toujours pas enterré. Chaque fois que l'inhumation est programmée, elle se heurte à des débats de procédures judiciaires ou familiales.

Alors que sa famille biologique avait programmé son inhumation pour le vendredi 11 juin à Paris, après que l'avocat Yassine Bouzrou a sollicité et obtenu un permis d'inhumer auprès du procureur, d'autres aléas notamment l'opposition de certains frères ont conduit à l'ajournement des obsèques. Un ajournement justifié, entre autres, par des propos fallacieux de Kiass Kiakouama qui agite les réseaux sociaux à propos du « flou entourant la mort de Parfait Kolelas », selon ce dernier.

Les autorités congolaises que d'aucuns accusent d'avoir empoisonné Guy Brice Parfait Kolelas seraient-elles autant naïves pour accepter de faire évacuer le prétendu empoisonné en France, sachant pertinemment qu'en y trouvant la mort, le corps serait autopsié et leur forfait mis au grand jour ? En effet, certains parents du défunt pensent que la thèse de l'empoisonnement a pris de l'ampleur, parce que ceux qui

savaient la vérité, à l'instar de son épouse Nathalie Kolelas, ont préféré garder le silence.

C'est au nom de la manifestation de la vérité que d'autres prélèvements effectués sur le corps du défunt ont été scellés, afin que quelques ayants droit qui le voudront poursuivre les investigations de façon à mettre en évidence des substances non détectables à l'étape actuelle ; bien que les résultats de l'autopsie aient écarté les pistes de l'empoisonnement. A la lecture du communiqué de maître William Bourdon, on sent que le juriste semblait redéfinir le fait de la cause, convaincu d'expérience que la contre-autopsie demandée ne donnerait pas de résultats contraires à la précédente. Bourdon s'était arrangé d'autres portes de sortie, comme une sorte de requalification des charges. Mais les insinuations aussi argumentées soient-elles, peuvent-elles constituer des preuves à charge, à opposer aux conclu-

sions de l'autopsie pratiquée par l'Institut médico-légal de Paris ?

C'est sans doute sur la base de ces résultats dont la fiabilité ne peut être contestée et qui désinstituaient les causes véritables du décès de Guy Brice Parfait Kolelas que maître Bourdon s'en est retiré sur la pointe des pieds, convaincu que de par l'orientation que l'on voulait lui donner, le dossier d'empoisonnement est vide.

Pourquoi alors cet acharnement, à la limite inhumain, à vouloir garder son corps au funérarium indéfiniment ? Beaucoup se lassent déjà de ces interminables rebondissements et implorent que par-delà toutes les pesanteurs et autres déchirements inutiles, la veuve, les enfants et la famille, rendent à Guy Brice Parfait Kolelas sa dignité, en le laissant reposer en paix ; car toutes les palabres stériles qui retardent son enterrement ne sont que des fantasmes.

La Rédaction

AFRIQUE CENTRALE

La certification forestière au cœur d'un webinar

Le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (Pfc) en collaboration avec l'Association technique internationale des bois tropicaux (Atibt) organisera, le 18 juin prochain, un webinar virtuel sur le thème « La certification de gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo : focus sur le nouveau système régional de certification forestière durable Pafc Bassin du Congo ».

Ce webinar vise à mettre en évidence l'utilisation de la certification forestière comme un outil de traçabilité efficace dans la région du Bassin du Congo tout en abordant les bénéfices de cette initiative d'un point de vue social, environnemental et économique. Aussi, il abordera la reconnaissance actuelle par le marché du

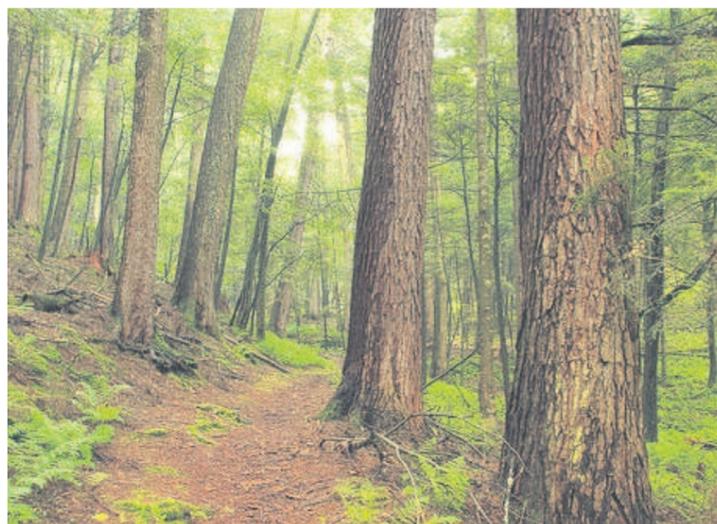
bois certifié Pafc/Pefc.

Au cours de cette rencontre virtuelle, plusieurs points feront l'objet des échanges, à savoir : Qu'est-ce que la certification ? Quels en sont ses bénéfices ? Comment se faire certifier ? A cet effet, l'évènement connaîtra la participation des expérimentés du secteur qui partageront leur point de vue sur chaque

sujet, offrant ainsi une vision générale de la certification dans le Bassin du Congo. Il s'agit de : Markus Pfannkuch, consultant technique pour la société Precious Woods, Caroline Duhesme, coordinatrice adjointe des projets Flegt-Redd, et secrétaire de la Commission Certification pour l'Atibt et enfin Germain Yéné Yéné, coordinateur du projet Pafc Bassin du Congo (Pan African Forest Certification).

En rappel, le Pfc travaille en relation étroite avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (Comifac), organe régional chargé de l'orientation et de l'harmonisation des politiques forestières et environnementales, dans l'intérêt de promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Gloria Imelda Lossele



ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE POINTE-NOIRE

Plus de 80 milliards FCFA pour l'expropriation

D'une superficie combinée de 29 km², la zone économique spéciale de Pointe-Noire coûtera environ 80 milliards FCFA à l'Etat pour l'expropriation des zones dûment identifiées. Sur cette enveloppe, quatre milliards ont déjà été déboursés.

L'information a été donnée le 12 juin au cours de la visite de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire par Emile Ouosso, ministre de tutelle. Cette zone s'exécute sur deux fronts, à savoir l'emprise A (27 km²) située entre Pointe-Noire et Loango, et l'emprise B (2 km⁴) située à Tchamba Dzassi - villages Fouta et Nkotchi-Fouta.

Cette mission de travail, la première du genre depuis son installation, a permis au ministre des Zones économiques spéciales et de la diversification économique de cerner les limites physiques du site de Pointe-Noire, suivant le plan de délimitation de la zone.

Délimitée en zone rouge, l'emprise A sera composée d'une zone industrielle (industries lourdes et légères) et d'une zone résidentielle. Après les enquêtes parcellaires, ce projet est rentré dans la phase d'expropriation progressive, aux dépens de la trésorerie de l'Etat. Dans cette zone de 27 km², les terrains expropriés sont en cours de démolition.

« Le coût de l'expropriation de toute la zone n'est pas encore évalué. Une partie seulement a été évaluée. La partie nord de cette zone a été évaluée à environ 80 milliards. Nous avons visité la zone réservée au parc à bois qui se situe vers la mer. Dans cette zone, aucune habitation ne sera tolérée. Tout va être rasé. Tous les terrains qui se trouvent dans la zone rouge seront expropriés et doivent appartenir à l'Etat », a relevé le conseiller à l'aménagement et aux infrastructures du ministre, Ngangui Japhet, avant de poursuivre : « Dans la zone des 27 km² l'expropriation est importante, l'Etat ne peut pas réunir cette somme. Donc on exproprie



partie par partie. On a tout démolit dans les zones expropriées. On est en train de progresser. Dans la zone B, l'expropriation est en cours. L'Etat a déjà payé plus de 4 milliards pour l'expropriation depuis 2019 ».

Cette partie de la ville océane se transformera, en contrepartie, en Zone économique spéciale. Sur cette zone seront créés à terme environ 120.000 emplois directs, occasionnés par les entreprises œuvrant dans la zone. « On a des effets induits. Le principe de la ZES c'est que vous avez des industries et des zones résidentielles, c'est-à-dire de nouvelles villes. Il y a une nouvelle ville qui sera créée et une zone industrielle. Dans la zone résidentielle, c'est vrai qu'il y a des logements pour les travailleurs, mais ce sont des logements en location, donc l'immobilier. Cela va générer beaucoup d'emplois », a-t-il soutenu.

Sur ce site, des espaces ont été réservés pour la construction de plusieurs unités de production. Outre les zones

industrielles et résidentielles, une partie est réservée au port minéralier, au port sec, au service public (mairie et autres). Il est également prévu des espaces écologiques, un système de traitement des eaux, des voiries, des routes. « Un pays ne peut pas se développer sur la base d'un seul secteur, moins encore par le secteur du sous-sol. Depuis 1957 coule la goutte de pétrole au Congo. La flamme de la Pointe indienne est allumée depuis le 1er octobre 1957. Le gouvernement a compris que ce n'est pas seulement par le sous-sol que nous pouvons aller de l'avant. Il faut aller vers le sol et vers l'intelligence. C'est une longue marche, un travail ardu qui interpelle tout le monde », a souligné Sylvestre Ossiala, conseiller à la diversification de l'économie du ministre. L'emprise B est exclusivement dédiée à la raffinerie. Depuis la pose de la première pierre en février dernier par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le site réservé à

la construction de la raffinerie Atlantique pétrochimie ne connaît pas de grands changements. Cette léthargie s'explique du fait de la réalisation des études y compris la conception et l'identification des zones d'installation. Sur le terrain, les machines ont commencé les travaux de forage. « C'est tout un processus. Aujourd'hui il y a une étape de sondage, étude du sol. C'est la première étape de la première phase. Après, les travaux de génie civil vont commencer. Quand ils auront commencé, vous allez constater que c'est un grand chantier », a expliqué Chao Sen, directeur de la raffinerie.

Les études sur l'impact environnemental ont été menées y compris l'enquête d'utilité publique et les sondages d'après expropriation. « Pour l'instant, tout se passe comme prévu au niveau de notre programme. Les travaux s'exécutent normalement », a-t-il affirmé, relevant que la durée du projet est estimée à deux ans.

Notons que le ministre a eu, le 28 mai dernier, une séance de travail avec les propriétaires terriens et les acquéreurs de Fouta et Nkotchi-Fouta dans l'emprise B où sera érigée la raffinerie. Au cours de cette rencontre, un protocole d'accord a été signé. « Dans le cadre des états de paiement qui sont émis, nous avons commencé par la zone prioritaire et progressivement nous allons recevoir ceux de Nkotchi-fouta en fonction du chronogramme que nous avons défini. Je peux rassurer l'ensemble de la population qu'il n'y a pas de heurt sur ce site », a assuré Ange Pougui Lebo, directeur général du cadastre.

Pour rendre opérationnelles les quatre ZES du Congo, le Cabinet conseil et audit international Deloitte Touche Tohmatsu Congo accompagnera, pendant un an, le ministère de tutelle pour faciliter la mise en œuvre des ZES. « Il y a une transformation à faire pour que les ZES deviennent parfaitement opérationnelles au Congo. Déjà on va contribuer à améliorer le cadre juridique et fiscal. On va également travailler sur les aspects du développement », a reconnu Christelle Eustache, directrice de ce Cabinet conseil. Et de souligner : « Il faut arrêter de se trouver des excuses. Pour opérationnaliser on aura bien évidemment besoin de financement. Cela va être l'objet des études qu'on va être amené à réaliser de sorte qu'on puisse planifier, identifier les financements et les potentiels appuis financiers pour la mise en œuvre effective et réelle des ZES au Congo. Rien n'est impossible. »

Josiane Mambou Loukoula

Emile Ouosso : « La ZES est un territoire étranger dans un Etat »

Le ministre des Zones économiques spéciales (ZES) et de la diversification économique, Emile Ouosso, a fait, le 12 juin dans la ville océane, un point d'étape sur les visites des zones de Brazzaville et de Pointe-Noire. L'occasion de mettre à profit son expérience d'entrepreneur couplée à l'ambition de booster les ZES au Congo.

Monsieur le ministre, le 8 juin dernier, vous avez visité la ZES de Maloukou, aujourd'hui celle de Pointe-Noire sur ses deux emprises. Qu'avez-vous retenu de ces deux visites ?

Emile Ouosso : Les ZES sont un projet du président de la République pour faire que le Congo soit à l'avenir, à l'abri de tous les risques liés aux matières premières. Raison pour laquelle la diversification économique a été ajoutée à ce ministère. Pour le président, retrouver les équilibres macroéconomiques ne passe que par un levier, celui de la diversification de l'économie, donc au travers des ZES pour faire que la macroéconomie soit en équilibre et ne soit plus secouée de temps en temps par la chute des cours des matières premières. Selon la théorie actuelle du commerce international, nous pouvons monter nos échanges à 90%, contre 10% de l'ancien schéma du commerce. C'est pour cela que le crédo trouvé par le président c'est de faire que l'on passe à la diversification. Avec leur expérience très affirmée et aussi notre expérience d'entreprise, nous pensons que nous allons traduire tout cela en réalisation concrète. L'équilibre macroéconomique dépend de l'équilibre microéconomique qui est l'équilibre de l'entreprise. Si l'ensemble

des entreprises marche bien dans un pays, le pays a un équilibre macroéconomique, quitte à l'Etat d'injecter quelques doses de régulation pour baisser les importations, créer la facilité et les zones spéciales. L'Etat ne crée aucune valeur.

L'entrepreneur est la seule personne dans la société à créer de la valeur. Donc il faut aider l'entrepreneur en créant un cadre lui permettant de travailler. Et les ZES sont un cadre approprié pour qu'il s'exprime. Le combat est de faire que l'entrepreneur ne soit plus seul d'où les ZES dans lesquelles il n'y aura plus ce harcèlement de contrôle permanent et injustifié. Le gouvernement se bat pour stopper tout cela. Il fallait des bases théoriques, mais surtout des bases juridiques prises par le gouvernement depuis plusieurs années sous les textes organiques qui créent les ZES. Notre travail c'est de chercher les entreprises, leur expliquer la loi, les avantages et les mettre dans les ZES. Comme c'est une ZES, il n'y aura qu'un guichet unique à l'entrée. Il n'y aura pas les contrôles intempestifs que subissent les entreprises, comme se plaint à juste titre Unicongo.

Qu'avez-vous constaté concrètement à Maloukou ?

E.O. : J'ai une sensibilité d'entrepre-

neur. A Maloukou, en voyant tout ce qui a été fait, vous avez été choqués. Considérons que toutes ces usines ont travaillé un cycle de cinq ans. Considérons simplement que c'est l'usure d'un cycle de production. On sera à l'aise de remplacer tout ce qui est « vétuste (NDLR) ». La preuve, des opérateurs ont démarré la production. Donc ce n'est pas du tout un drame. L'investissement a été fait dans les normes. Maintenant, il nous reste à trouver des gens capables de faire fonctionner tout le site à l'instar des quatre usines déjà fonctionnelles à Maloukou.

Quelles perspectives pour la zone de Pointe-Noire ?

E.O. : La perspective, c'est ce qui justifie notre présence ici. Aujourd'hui nous avons vu les limites physiques. Et je remercie le cadastre national qui a fait un travail extraordinaire et va continuer à le faire puisque nous avons décidé de le mettre à contribution y compris pour les zones d'Oyo-Ollombo et Ouesso pour la simple et urgente raison que les industries forestières vont s'installer d'ici à un an. Ainsi, on note l'urgence de faire terminer les enquêtes parcellaires, l'espace de délimitation, exproprier là où c'est nécessaire et liquider les droits. Donc nous avons

l'urgence d'ici deux ans de terminer les problèmes d'expropriation, d'équipements, d'infrastructures, des voies d'accès. C'est le combat que nous allons mener parce que c'est un projet multisectoriel.

Comment allez-vous procéder pour attirer les investisseurs ?

E.O. : Montrer que le pays est en paix, que le pays a des institutions stables et des infrastructures en cours d'installation ou qui fonctionnent déjà. Nous avons des aéroports internationaux partout. Nous sommes en train de refaire toutes nos routes. Nous sommes en train de nous battre pour réhabiliter le chemin de fer. Cela ne se fera pas en un jour, mais un investisseur comprend et s'insère dans cette dynamique. Et souvent l'investisseur vous apporte des idées et même des solutions aux problèmes de base. Nos ZES doivent d'abord exister physiquement. On doit y accéder rapidement et ensuite que celui qui y accède ait toutes les facilités. Au-delà de tout, c'est toutes les avantages fiscaux-douaniers et administratifs contenus dans les lois. Les entreprises dans la ZES ont beaucoup plus d'avantages parce qu'on produit hors taxe. C'est un territoire étranger dans un Etat. Cela permet d'exporter beaucoup et de moins

importer pour améliorer les balances de paiement. Tout est mis en œuvre par le gouvernement pour encourager la production locale (agricole, artisanale, industrielle ou semi-industrielle) parce qu'il faut baisser le coût de nos importations. Comment peut-on être autonome dans la macroéconomie si on importe tout. Il faut qu'on arrive à inverser la tendance progressivement. Qu'on puisse au moins fabriquer les choses basiques.

A Maloukou, les usines sont prêtes pour la production. Qu'en est-il de la ZES de Pointe-Noire ?

E.O. : On a le mixte. Si l'Etat par bonheur retrouve la capacité des ressources pour construire Maloukou, on le fera. A Pointe-Noire, il y a déjà un investisseur qui s'est présenté. A présent nous cherchons des développeurs pour développer la zone. Dans l'emprise B, un investisseur veut faire la raffinerie. Les investisseurs vont arriver. C'est notre travail. Le projet est tellement important que le président a obtenu de la Banque mondiale de financer un conseiller chargé de nous accompagner, le cabinet d'audit, de conseil et d'expertise comptable Deloitte fondé en 1945. Ce cabinet va nous accompagner dans la gouvernance de ce projet pour qu'il n'y ait pas de dérapage.

J.M.L.

TRIBUNE LIBRE

Climat : Signe des temps

Drôle de saison sèche que celle de l'année 2021. Le mois de juin, naguère connu comme le début de cette saison, est généralement caractérisé par l'absence totale de pluies et par des températures douces, du moins à Brazzaville et à Pointe-Noire. Mais cette année, le visage que présente ce mois semble plutôt atypique et des interrogations sont sur toutes les lèvres : s'agit-il du commencement du dérèglement climatique maintes fois annoncé et foulé aux pieds par l'humanité ?

Disons simplement que les habitudes n'ont plus la peau dure ! Les habitants des villes précitées le constatent à leurs dépens. En effet, les températures affichées ces derniers jours ne correspondent pas à celles observées en cette période de l'année et ce, depuis plusieurs décennies. Le temps est brûlant et le thermomètre tutoie les 35 degrés Celsius à l'ombre. Loin de jouer les météores alarmistes, certains de nos compatriotes pointent déjà du doigt les effets dévastateurs du changement climatique avec sa cohorte de méfaits.

On parle de plus en plus de la nature qui se vengerait des hommes qui ont détruit, en quelques siècles seulement, ce qu'elle a minutieusement établi pendant plusieurs millénaires. À la vérité, la planète se dégrade beaucoup plus vite que nous ne l'aurions pensé. Le moment est peut-être venu pour tout le monde de se préoccuper véritablement de cette question afin de conserver le climat dont nous avons adapté les modes de vie. Si le climat change, comme nous l'observons actuellement, nos sociétés ne pourront certainement pas tenir le coup. Elles subiront de graves désordres liés aux sécheresses, aux glissements de terrains ou aux inondations. Déjà, on entend de multiples échos de lamentations provenant de la ceinture maraîchère de Brazzaville sur l'état de délabrement de la saison culturale, alors que nous ne sommes qu'au début de probables perturbations.

Il est devenu urgent pour le monde de mettre en place des politiques concertées et conséquentes pour sauver l'environnement voué à l'anéantissement par les activités dévastatrices des hommes qu'il nourrit. Car protéger l'environnement, c'est préserver la survie de l'humanité. L'environnement est la source de nourriture, d'eau potable, d'oxygène et le réservoir potentiel de médicaments. Ainsi, sa préservation est donc une question de survie collective.

Conscient de ce fait, le Congo multiplie des initiatives pour apporter sa contribution à la survie de l'humanité. La dernière en date, lancée lors de la Cop22 à Marrakech au Maroc en novembre 2016, par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso est le Fonds bleu pour le bassin du Congo. L'objectif on le sait est de préserver les écosystèmes du deuxième poumon écologique du monde, à savoir le Bassin du Congo. Une initiative qui devrait être soutenue par le monde entier.

Certains pollueurs semblent oublier que nous n'avons qu'une seule et unique planète. La détruire nous exposerait à une perte inexorable. Étant entendu qu'il n'y aura aucune autre planète de substitution. Car, s'il n'y a plus d'eau et de forêt, il n'y aurait plus de vie. Pour cette raison, le monde devrait veiller sur la planète et ses deux poumons écologiques qui sont le Bassin du Congo et l'Amazonie comme la prunelle des yeux. La culture de brûlis ou de déboisement outrancier devrait, en principe, coaliser tous les pays du monde pour une ingénierie environnementale, à l'instar des ingénieries humanitaires. Les informations qui nous parviennent du premier poumon écologique, l'Amazonie, sont de nature à mettre en danger l'avenir de toute la communauté mondiale. Mais elle se montre impuissante devant cette équipée destructrice sur ce qu'il convient de considérer comme patrimoine commun de l'humanité.

Les pays industrialisés ont du mal à mettre la main à la poche, en dépit des engagements qu'ils prennent chaque fois. Certes, à la veille de leur dernier sommet tenu du 11 au 13 juin au Royaume-Uni, les pays du G7 ont préconisé de consacrer 1000 milliards de dollars par an pour favoriser « une reprise du climat ». Le monde qui a déjà entendu des engagements similaires par le passé, espère que cela ne soit un enfumage de plus. Le moment est donc venu de concrétiser tous les engagements pris. Ça, l'urgence climatique l'exige.

Valentin Oko

TIC

L'ARPCE interpellée sur la déférence des textes en vigueur

Compte tenu de quelques défaillances décriées dans le secteur des postes et de téléphonie mobile, le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, a, au cours d'une communication faite le 11 juin, interpellé les dirigeants de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) au respect de la réglementation, en vue d'assurer la qualité et la sécurité des services.

« Concernant la régulation postale, il faut veiller scrupuleusement à ce que la réglementation soit respectée. L'ARPCE ne doit pas laisser s'installer une dérégulation du fait des opérateurs postaux privés, fixant aux usagers les tarifs fantaisistes », a expliqué Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique.

Au cours de cette communication, le ministre Ibombo a laissé entendre que la qualité des services, notamment les communications téléphoniques fournies par les différents opérateurs de la place, laisse à désirer. Les consommateurs sans défense déplorent ainsi les pertes de crédits répétées. De même, ces derniers, dit-il, reçoivent de manière intempestive des sms promotionnels n'ayant aucun rapport avec les problèmes de crédit

auxquels ils font face. « L'agence se doit de jouer pleinement son rôle et non distribuer de simples mises en garde à l'endroit des opérateurs récalcitrants. Elle doit alerter ces opérateurs de téléphonie mobile en vue de tout mettre en œuvre pour améliorer la qualité de leurs services qui, ces derniers temps suscitent des frustrations auprès des usagers », a-t-il indiqué.

Outre cela, il a exhorté les cadres de l'ARPCE à redynamiser, par le respect des engagements statutaires, la coopération internationale qui lie le Congo à l'Union postale universelle et à l'Union panafricaine des postes.

À l'ARPCE, le ministre Ibombo a rappelé que cette dernière est un organe de régulation placé sous la tutelle du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique. A ce titre, elle est soumise à

l'obligation de rendre compte de ses principales activités à sa hiérarchie. « Dans le cadre de la lutte contre les antivaleurs, et disposant des pouvoirs de contrôle, je n'hésiterai pas à faire auditer là où il y aurait le moindre soupçon de malversations, de concussion ou de fraudes », a-t-il prévenu.

Au terme de ladite communication, le ministre a déploré l'attitude du staff dirigeant de l'ARPCE qui pourtant dûment convié n'a malheureusement pas répondu présent à l'invitation sans raison valable. A ce propos, Léon Juste Ibombo a signifié que des mesures nécessaires seront prises.

Les travailleurs de ladite agence ont été, par la même occasion, invités à se faire vacciner et à respecter les mesures barrières pour vaincre la pandémie à Coronavirus.

Gloria Imelda Lossele

INSTITUTIONS FINANCIÈRES NATIONALES

Jean-Pierre Nonault installé dans ses nouvelles fonctions

Le nouveau directeur général des institutions financières nationales par intérim au ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille, Jean-Pierre Nonault, a été installé le 11 juin, par l'inspecteur général des finances, Lauric Nguembé, au terme de la passation de services avec son prédécesseur, Constant Badia.

Nommé le 4 juin par le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Roger Rigobert Andely, Jean-Pierre Nonault est un banquier de carrière qui a passé plus de quinze ans de banque au Congo et à l'étranger. « C'est une structure de l'État, c'est une responsabilité autre que le privé, c'est une supervision de la finance privée qui est installée au Congo. Donc, c'est un fort challenge, c'est quelque chose qu'on vous donne pour vous honorer et vous aider à progresser », a-t-il laissé entendre.

Sans se donner de priorité, le nouveau directeur général se contente de l'état des lieux de la structure, présenté par son prédécesseur. « Un mémo a été présenté, il est sous diagnostic. La passation s'est faite aujourd'hui, nous ne pouvons pas directement passer à des solutions ou des avancées. Donc, on se donne un délai comme toute société ou administration, 100 jours ou un peu plus pour pouvoir avancer », a résolu Jean-Pierre Nonault.

Il s'est également félicité du travail accompli par le directeur général sortant pendant toutes les années qu'il a passées à la tête de la direction générale. Le nouveau directeur général des institutions financières nationales se dit, par ailleurs, homme de terrain et quelqu'un d'efficace. « Je pense que dans les prochains jours, nous aurons le temps, au cours des échanges avec les directeurs centraux et techniques, de nous faire connais-



Lauric Nguembé installant Jean-Pierre Nonault/DR

sance. La première des choses que je tenais à préciser c'est que nous allons faire un travail collaboratif, il n'aura pas le sentiment d'un travail pyramidal où je serai là à imposer mon dictat. Je suis plutôt quelqu'un de collaboratif », a conclu Jean-Pierre Nonault.

Le directeur général sortant, Constant Badia, après avoir présenté l'organigramme de cette structure, s'est dit disponible à accompagner son successeur.

Selon le décret n°2010-561 du 3 août 2010, cette direction générale assiste le ministre dans l'exercice de ses attributions dans le domaine des institutions financières nationales. Elle est chargée, entre autres, de veiller à la régulation du système financier national et à la sécurisation des dépôts des épargnants; promou-

voir la modernisation, la diversification et la sécurisation des moyens de paiement ; participer à l'orientation et à la coordination des politiques relatives au système financier national. Elle a aussi mission de promouvoir l'extension, la diversification et l'implantation nationale des établissements de crédit et assimilés; veiller à l'application de la réglementation relative aux établissements de crédit et de microfinance, aux sociétés et intermédiaires d'assurances; assurer la promotion du secteur des assurances. Il s'agit aussi de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur financier; promouvoir la politique de collecte de l'épargne; contribuer à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Parfait Wilfried Douniama

ALBINISME

L'AJCA redonne le sourire aux albinos

L'humanité a célébré le 13 juin l'édition 2021 de la Journée mondiale de sensibilisation à l'albinisme sur le thème : « Forts, envers et contre tout ». Une occasion pour l'Association Johny Chancel pour les albinos (AJCA) de faire le point des opérations contre le cancer de la peau des personnes atteintes d'albinisme et de faire des dons aux concernés.

Instituée depuis 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, cette journée vise, entre autres, à sensibiliser le grand public aux difficultés rencontrées par les albinos dans leur vie quotidienne et à lutter contre le rejet qu'ils peuvent parfois subir dans certaines sociétés. Profitant de la cérémonie organisée au siège du cabinet médical de l'AJCA, le président de cette association éponyme, Johny Chancel Ngamouana, est revenu sur le bilan des opérations chirurgicales du cancer de la peau lancées le 31 janvier dernier.

En effet, conscient du fait que le cancer de la peau est une cause de mortalité des personnes atteintes d'albinisme, des lésions précancéreuses et des tâches noires, l'AJCA a fait recours, grâce à ses partenaires, aux médecins étrangers et locaux pour administrer des soins appropriés à cette catégorie de personnes. « A ce jour, nous avons plus de 372 personnes soignées et guéries. Pré-vues pour 30 jours, ces opérations se poursuivent parce que la demande est énorme. Notre clinique est la seule en Afrique centrale qui soigne les albinos gratuitement », a rappelé Johny Chancel Ngamouana,



précisant que l'albinisme n'était pas une fatalité, moins encore une condamnation, mais juste une pathologie.

Cette rencontre a également permis la présentation du Réseau des organisations des personnes atteintes d'albinisme d'Afrique centrale (Ropac) que préside Johny Chancel Ngamouana. Conseillère médicale auprès du Ropac, le Dr Stéphanie Ntsame Ngoua est représentante de l'association de lutte pour le bien-être des albinos (Alba) du Gabon. « En Afrique

centrale, les problèmes sont peut-être les mêmes, mais à cause de problèmes d'infrastructures comme le manque d'hôpitaux et d'assurance maladie, nous nous sommes dits qu'il était mieux que nous nous mettions ensemble pour pouvoir parler plus fort, pour pouvoir trouver des oreilles attentives qui nous aident à faire ce travail », a-t-il déclaré, indiquant que le cancer de la peau est une maladie due au soleil.

Consciente du fait que l'albinisme

L'AJCA redonne le sourire aux albinos tue, cette dermatologue pense qu'on ne meurt pas que de cancer de la peau mais aussi de déscolarisation et de discrimination. « Il y a la mort physique, il y a aussi la mort sociale. On n'est pas accepté et lorsqu'on est albinos on doit se battre pour pouvoir trouver sa place sur la terre des hommes. L'albinisme n'est pas qu'un problème, c'est aussi un témoignage. Lorsqu'on est albinos en Afrique centrale, on a le sentiment qu'on veut nous reléguer dans un rôle de victime, la

personne dont on doit avoir pitié, la personne à qui il faut faire les dons, la personne qu'on doit soigner », a sensibilisé Stéphanie Ntsame Ngoua, précisant que le monde est actuellement dans l'ère de l'inclusion et de la lutte contre le racisme.

L'autre temps fort de cette cérémonie a été la remise des kits de protection composés, entre autres, des crèmes solaires, casquettes et parasoleil aux albinos. Invité à cette rencontre, l'ambassadeur de la République gabonaise au Congo, René Makongo, a rappelé que personne ne choisit sa peau et ses réalités. « Aujourd'hui, c'est l'occasion pour les uns et les autres de ne pas avoir des complexes parce que nous avons tous les mêmes chances, nous avons les mêmes compétences et nous avons droit à l'éducation », a-t-il indiqué. Représentant le gouvernement, le directeur des Affaires sociales, Christian Roch Mabilia, s'est félicité des actions de l'AJCA en faveur des personnes vivant avec l'albinisme. Il a également réaffirmé les organisateurs du soutien du ministère en charge des Affaires sociales et de l'Action humanitaire qui œuvre pour l'intégration des personnes vivant avec handicap dans la société.

Parfait Wilfried Douniama

HANDICAP

Les déficients visuels formés au plaidoyer

Les personnes vivant avec handicap visuels ont bénéficié de connaissances sur la manière de faire un plaidoyer, a confié le président de l'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo (Unamac), Claudier Kokolo, le 10 juin, au cours d'un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville.

Le plaidoyer est un dialogue qui consiste à convaincre en vue d'arriver à une solution idoine, poursuit-il. Le président de l'Unamac a annoncé que cette catégorie de personnes n'a pas besoin de se manifester en créant du désordre pour l'obtention de leur droit. La formation a été donnée lors de l'atelier de renforcement de capacités sur « le lobbying et le plaidoyer », organisé par la délégation de l'Union africaine des aveugles (UAFA) en mission à Brazzaville. La rencontre s'inscrivait dans le cadre du lancement officiel du projet portant sur « la promotion des droits des aveugles et malvoyants en Afrique à travers le protocole africain sur le handicap couplé à la sensibilisation sur le droit sexuel et la santé de la reproduction », un projet qui s'exécute dans huit pays d'Afrique dont le Congo. Le projet est le fruit des efforts entre l'UAFA et ses partenaires. Il a débuté en 2015 lors de la tenue de la réunion du bureau exécutif de l'Union organisée à Brazzaville.

En effet, les déficients visuels ont été éduqués sur l'historique du projet, le protocole et les différents pays d'exécution du projet lors de l'intervention du directeur exécutif de l'UAFA, Lucas Amoda.

Abordant la question de la loi portant sur la ratification du protocole de la charte africaine relative aux personnes vivant avec handicap au niveau du Parlement, il a annoncé que le Congo pourrait être suffisamment avancé et listé parmi les premiers pays d'Afrique qui vont vers la ratification du texte parce que les deux chambres du



Les deux délégations

parlement avaient siégé sur ce protocole. A cet effet, ils ont été exhortés à prendre des initiatives pour accélérer la mise en œuvre des engagements pris par l'Etat dans le cadre des instruments internationaux : la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif, la loi-cadre sur le handicap en Afrique et bien d'autres. Toutefois, il a évoqué la question de la discrimination vécue au quotidien par cette catégorie de personnes vulnérables dans plusieurs domaines : la santé, l'éducation, habitat ainsi que dans leur participation aux élections. Parmi ces problèmes figurent celui de l'in-

clusion sur le plan éducatif. A cela s'ajoute le manque de confiance des examinateurs dans la traduction des résultats en braille des apprenants aveugles par les transcrip-teurs lors des évaluations.

En ce qui concerne leur participation aux élections, il a émis le souhait aux autorités d'imprimer les bulletins avec le nom et prénom des candidats en braille afin de leur permettre d'opérer leur choix avec confiance.

Au terme de l'entretien, Claudier Kokolo a formulé aux autorités congolaises le vœu de ratifier le protocole africain en faveur des personnes handicapées.

Lydie Gisèle Oko

COVID-19

L'hôpital Albert-Leyono manque de la logistique

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki a visité le 10 juin à Brazzaville, le centre de traitement et de prise en charge des malades de Covid-19 de l'hôpital municipal Albert-Leyono.

Le centre compte actuellement une dizaine de malades, a expliqué le président de la commission de prise en charge des malades de Covid-19, le Pr Henri Germain Monabeka. Ce centre est confronté au manque de matériel et de médicaments. Après une visite guidée du site, le ministre en charge de la Santé a indiqué que cet hôpital est doté d'une capacité d'accueil importante pour une bonne prise en charge des malades de Covid-19. L'on note soixante-dix lits dont soixante sont fonctionnels. Toutefois, l'hôpital municipal connaît un problème d'environnement. « Le personnel soignant a une expérience dans le traitement de la pandémie de Covid-19, car les patients ont également témoigné l'amélioration de leur état de santé grâce aux soins administrés », a déclaré le ministre de la Santé.

Il a souhaité que ce centre bénéficie d'une attention particulière du gouvernement, soulignant la détermination et l'engagement du personnel de santé face à la pandémie de Covid-19.

L.O.

CONGO-PAM

Le taux de couverture des cantines scolaires va être amélioré



Echange entre le ministre et la délégation du PAM

« Nous avons échangé sur les mécanismes permettant d'élargir les cantines scolaires dans des écoles sur tout le territoire national », a fait savoir Ali Ouattara, directeur adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, après une entrevue avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou.

Le diplomate onusien a, par ailleurs, expliqué que dans le cadre du programme des cantines scolaires 142.000 élèves sont assistés dans 470 écoles. Selon lui, ces chiffres sont insuffisants car il existe environ 2000 écoles sur toute l'étendue du territoire national. La nécessité d'améliorer progressivement le taux de couverture des cantines scolaires s'impose.

En rappel, le programme des cantines scolaires animé par le PAM a, entre autres missions, d'assurer un meilleur accès à l'éducation en répondant aux besoins nutritionnels des élèves à travers un repas quotidien dans les écoles, d'éviter les déperditions car l'initiative incite les parents à envoyer régulièrement leurs enfants à l'école.

Rominique Makaya

SANTÉ

Les professionnels de la pharmacie planchent sur les maux de leur secteur

Une séance de travail organisée le 10 juin, à Brazzaville, avait pour objet de rédiger un mémorandum qui sera soumis au gouvernement. Elle était présidée par le directeur de la pharmacie et du médicament, Boniface Okouya.

Face à la menace sanitaire et économique auquel fait face le secteur de la pharmacie au Congo, le directeur de la pharmacie et du médicament, Boniface Okouya, a indiqué, dans son mot liminaire, qu'il s'agit de mener une réflexion pour voir comment faire sortir ce secteur de cette situation.

Selon lui, les professionnels de la pharmacie sont confrontés notamment aux problèmes de dédouanement de leurs produits; des impôts et de la concurrence déloyale. Il a in-

isté sur la nécessité de mettre au courant le gouvernement sur les difficultés auxquelles les pharmaciens font face à travers le présent mémorandum. Parmi celles-ci, on peut citer la vente illicite de médicaments; l'absence de crédit bancaire; l'absence d'un encadrement structurel ainsi que du fonds de garantie et de soutien aux entreprises.

Impact de la covid-19 sur la pharmacie

Selon une enquête menée

par les professionnels du secteur, la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 a impacté sur l'économie avec la baisse de 40% du chiffre d'affaires. Les effets de cette crise touchent tous les grossistes répartiteurs et officines pharmaceutiques. Les taxes fiscales et autres y afférentes sont très élevées et mettent en péril l'accessibilité des populations au médicament de qualité, a relevé Boniface Okouya.

Guillaume Ondze

Les complications hémorragiques d'accouchement tuent 40% des femmes au Congo

Le manque de sang est à l'origine de 40% des cas de décès des femmes liés aux complications hémorragiques d'accouchement en République du Congo, a indiqué le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, à l'occasion de la Journée mondiale du don de sang célébrée le 14 juin de chaque année.

« Le défi de la disponibilité du sang interpellent chacun d'entre nous... Chaque année au Congo, dans près de 50% des cas de décès d'enfants de moins de 5 ans dus aux complications d'anémie liée au paludisme et 40% des cas de décès des femmes dus aux complications hémorragiques d'accouchement, le manque de sang est incriminé », a-t-il déclaré.

Au regard de cette situation déplorable, « comme nos héros les donneurs, prenons l'engagement de nous mobiliser en faveur du don de sang volontaire et bénévole de sorte qu'aucune vie ne soit perdue par manque de sang, car il est inconcevable

qu'une mère perde sa vie en donnant la vie », a renchéri le ministre de la Santé.

Cette édition de la journée mondiale du don de sang a été célébrée dans un contexte particulier dominé par la pandémie du coronavirus qui sévit à travers tous les continents. Nonobstant cette pandémie et ses corollaires, le ministre Gilbert Mokoki souligne la nécessité de perpétuer le don du sang et appelle les Congolais à sauver des vies au travers de ce geste d'altruisme.

« Le don du sang est un acte anodin sans risque pour le donneur. L'accès à du sang sur l'ensemble de la population est indispensable dans nos hô-

pitaux qui assurent les soins d'urgence, obstétricaux et les soins néonataux complets pour épargner des vies », a-t-il soutenu.

Le ministre de la Santé a, en outre, invité les organisations des jeunes à inscrire dans leur programme d'activités le don de sang bénévole afin de permettre au pays de réaliser le pari de l'autosuffisance en produits nécessaires à la prise en charge transfusionnelle des malades.

Notons que la Journée mondiale du don de sang est commémorée cette année sur le thème : « Du don sécurisé pour sauver des vies ».

Christian Brice Elion

NKAYI

Construction de 2000 latrines modernes dans des ménages

Les toilettes hygiéniques vont être construites dans les onze quartiers que compte la commune de Nkayi, dans le département de la Bouenza. Prévue dans le cadre du programme « villes résilientes », l'installation des latrines au sein des ménages sera accompagnée d'une initiative pour le changement des habitudes liées à l'hygiène et l'assainissement.



Le bloc sanitaire d'une école publique, à Nkayi/Adiac

Les deux arrondissements de la commune de Nkayi et leurs 71000 habitants sont confrontés au manque d'accès à des toilettes propres et décentes. L'absence de ces infrastructures de base est la cause de nombreuses maladies et mauvaises conditions de vie dans cette partie de la Bouenza, surtout en période de pluies provoquant de fortes inondations.

Au quartier 16 « Capable », dans l'arrondissement 1 Mouana-Nto, Fidèle Mankissa, enseignant à la retraite, et sa famille ont dû abandonner leur habitation pendant six mois à cause de l'inondation qui a drainé dans la parcelle des déchets et eaux des toilettes. Le chef de quartier 16, Edouard Tsitsavi, a recensé près de 70 familles sinistrées durant la saison des pluies.

Dans le quartier « Capable », comme les dix autres localités de Nkayi, l'on observe la proximité entre les portes des maisons et les toilettes traditionnelles. « En tant que chef de quartier, ces conditions de vie m'inquiètent et je ne dors pas bien. Chaque fois qu'il y a des inondations, la montée des eaux souillées et des odeurs liées aux immondices poussent les habitants à venir vers moi pour exposer le problème », déplore le chef Edouard Tsitsavi.

Il faut noter que la commune de Nkayi est l'une des deux villes secondaires bénéficiaires du programme « villes résilientes » financé entièrement par l'Union européenne à hauteur de 32 millions

d'euros, soit environ 21 milliards FCFA, à travers le 11^e Fonds européen de développement. En matière d'assainissement, cette commune va bénéficier de l'assistance technique de l'ONG Gret, à travers la formation des acteurs de la société civile locale pour leur implication dans la gestion de la ville, la mise en place des services de la voirie urbaine, de la gestion des eaux pluviales et déchets solides.

Environ 110000 habitants d'Owando (Cuvette) et de Nkayi, ainsi que les mairies des deux villes, 3000 ménages et 20 écoles sont ciblés par le programme. D'autres phases du projet seront lancées dès le début de l'année prochaine, la construction des ouvrages suivie par l'Agence française de développement et l'appui aux mairies.

Fiacre Kombo

« En tant que chef de quartier, ces conditions de vie m'inquiètent et je ne dors pas bien. Chaque fois qu'il y a des inondations, la montée des eaux souillées et des odeurs liées aux immondices poussent les habitants à venir vers moi pour exposer le problème »

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La CCBC présente ses avancées aux chefs d'Etat et de gouvernement

Le comité des chefs d'Etat et de gouvernement africains sur le changement climatique (Cahosce) s'est réuni le 8 juin par visioconférence sous la coordination du président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa.

Cette rencontre de très haut niveau, qui a connu la participation de plus de vingt chefs d'Etat, a eu pour objectifs la présentation des différents rapports et messages des commissions ainsi que des initiatives africaines sur les changements climatiques dans le cadre des préparatifs de la COP 26. Au cours de cette rencontre du comité des chefs d'Etat axée sur le changement climatique, l'occasion était propice pour les participants de mettre en place des stratégies nécessaires visant à lutter contre ce fléau qui constitue un enjeu majeur pour la survie des générations actuelles et futures.

Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, coordonnatrice de la Commission climat du Bassin du Congo (CCBC) a, au nom de Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, président de la CCBC, présenté

les avancées de la CCBC au comité des chefs d'Etat et de gouvernement africains sur le changement climatique. Ces avancées sont principalement marquées par la finalisation de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le bassin du Congo, instrument financier de ladite commission.

La coordonnatrice technique de la CCBC a profité de cette conférence virtuelle pour faire un plaidoyer invitant l'ensemble des parties prenantes à abonder ce fonds qui concourt au bien-être des populations africaines et à la préservation des écosystèmes du bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial. Avant de faire une brève présentation du fonds bleu et de plaider pour sa prise en compte. « Le bassin du Congo qui est le second réservoir de carbone de la planète où la découverte a été faite entre la République démocratique du Congo et la

République du Congo, ce grand patrimoine de la zone humide que sont les tourbières du bassin du Congo, le président de la République Denis Sassou N'Guesso, dans le plaidoyer qui va être le nôtre, souhaite que cette problématique de notre instrument régional, instrument de l'Union africaine, soit inscrite au niveau des négociations que nous portons au niveau de la COP26. La République du Congo a déjà finalisé sa contribution déterminée nationale actualisée (CDN). Nous avons revu les ambitions et sommes fins prêts avec la CDN actualisée à vouloir parler d'une seule voix en portant la problématique du bassin du Congo », a-t-elle déclaré.

Dès que ce fonds sera pris en compte, il sera l'arme des pays membres de la CCBC à présenter lors de la COP 26.

Bruno Okokana

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES / «CONNECTING DAYS»

L'Éthiopie à l'honneur

L'Éthiopie sera le prochain pays à l'honneur, avec la mise en avant de ses entreprises innovantes, qui œuvrent et accompagnent son développement économique.

La plateforme d'intermédiation avec le continent africain «Continental working», concept initié par Dimitri M'Foumou-Titi, président de l'Association développement relations nord-sud(ADRNS), programme un nouveau pays africain à honorer le rendez-vous permettant aux entreprises ou aux individus désireux d'obtenir, sans se déplacer, les contacts du pays ou des informations spécifiques relatives aux investissements.

Certes, avec l'accélération de la campagne de vaccination en France et dans le monde, les déplacements pour « affaires » reprennent déjà. Selon l'avis des experts, l'Afrique demeure la destination d'affaires post-pandémie Covid-19. C'est ce que les chefs d'entreprises et autres panélistes mettront en avant, en full digital et tantôt en mode présentiel, durant toute la journée du jeudi 17 juin.

Parmi les panélistes ayant déjà confirmé leur participation figurent: Ahmedin Mohammed, PhD, ministre d'Etat PMP au ministère de l'Innovation et de la technologie – Éthiopie ; Muluken Bekele, CEO Paris Abyssie Tours (Tourisme) ; Bezawit Eshetu, conseiller en économie circulaire(Éthiopie); Blayne Tesfaye, co-fondateur, PDG de TruLuv Granola(Éthiopie); Blayne Tesfaye, co-fondateur, PDG de TruLuv Granola, (Éthiopie) ; Olivier Poujade, PDG East Africa Gate et Dr Ermias Kebede, responsable secteur public Grant Thornton.

Ces rencontres seront suivies de recommandations auprès de l'Etat éthiopien, en fonction des thématiques soulevées.

La plateforme «Continental working» prévoit pour son prochain «Connecting days» une programmation le 16 septembre avec le Kenya.

Marie Alfred Ngoma



IN MEMORIAM

Colonel Ondziel Bangui Henri Silvère
15 juin 2009 - 15 juin 2021



-Il est bon, Seigneur, de te rendre grâce !-

« Qu'il est bon de rendre grâce au Seigneur, de chanter pour ton nom, Dieu Très-Haut, d'annoncer dès le matin ton amour, ta fidélité, au long des nuits» (Ps 91)
Oui, nous rendrons sans fin grâce au Seigneur pour le repos de ton âme.
Merci d'intercéder toujours pour nous !

Que Dieu nous bénisse !

Maître Julienne ONDZIEL GNELENGA

MON AMI, LA PROMO SUR LA BOX TU CONNAIS ?



LA BOX INTERNET A
~~30 000~~ FCFA **10 000** FCFA
 INSTALLATION OFFERTE



PREMIUM

50 Mb/s
 L'ABONNEMENT A
45 000 FCFA /MOIS

START

10 Mb/s
 L'ABONNEMENT A
25 000 FCFA /MOIS

☎ 06 704 55 55

🌐 WWW.JEVEUXMAFIBRE.CG

📱 CANALBOXCONGO

CANALBOX

CLASSEMENT 2021

Le Top 10 des villes ayant la meilleure qualité de vie au monde

Plus d'un an après le début de l'épidémie de Covid-19, les mesures sanitaires continuent d'impacter la vie des milliards de personnes dans le monde. Mais certains pays et régions s'en sont mieux sortis que d'autres dans la gestion de cette pandémie. Ils commencent à retrouver une vie normale. C'est le cas de la Nouvelle-Zélande, dont l'une de ses villes est en tête du classement 2021 des villes où il fait bon vivre, relayé par CNN et CNBC.

Ainsi, Auckland, en Nouvelle-Zélande, s'est classée en tête de l'indice de viabilité de The Economist intelligence unit (TEIU). Il s'agit ici d'un classement qui comprend 140 villes à travers le monde. Signe que la pandémie a fortement impacté ce classement, Vienne (Autriche), en tête du classement en 2018 et 2019, est sortie du Top 10 et se trouve 12e position. Les villes allemandes ont également perdu leurs places dans ce classement, en particulier Hambourg, qui a perdu 34 places et se retrouve désormais au 47e rang. «Les villes qui ont atteint le sommet du classement cette année sont en grande partie celles ayant pris des mesures strictes pour contenir la pandémie», a expliqué Upasana Dutt de The Economist intelligence. Plusieurs villes néozélandaises, japonaises ou australiennes sont en-tête de ce top 10.

Top 10 des villes où il fait bon vivre

Auckland (Nouvelle-Zélande) Osaka (Japon) Adélaïde (Australie) Wellington (Nouvelle-Zélande) Tokyo (Japon) Perth (Australie) Zurich et Genève (Suisse) Melbourne et Brisbane (Australie).

À l'inverse, le Top 10 des villes les moins bien notées pour leur qualité de vie

Damas (Syrie) Lagos (Nigeria) Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée) Dacca (Bangladesh) Alger (Algérie) Tripoli (Libye) Karachi (Pakistan) Harare (Zimbabwe) Douala (Cameroun) Caracas (Venezuela). Pour établir ce classement, l'indice a pris en compte plus de 30 critères figurant dans cinq catégories : la stabilité politique (25%), les soins de santé (20%), la culture et l'environnement (25%), l'éducation (10%) et les infrastructures (20%). L'OMS donne une définition de la qualité de vie : « C'est la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes ».

Noël Ndong

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Cinq pays élus nouveaux membres non permanents

Le Gabon, l'Albanie, le Brésil, le Ghana et les Émirats arabes unis ont été élus, le 11 juin membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, à compter du 1er janvier 2022 pour un mandat deux ans. La cérémonie a eu lieu au cours de la 75e assemblée générale de l'ONU.

Selon le décompte final du vote à l'Assemblée générale, le Ghana a reçu cent quatre-vingt et cinq voix, le Gabon cent quatre-vingt et trois, les Émirats arabes unis cent soixante et dix-neuf, l'Albanie cent soixante et quinze et le Brésil cent quatre-vingt et une voix. Comparativement aux pays élus, la République démocratique du Congo a eu trois voix tandis que le Pérou et l'Iran ont obtenu chacun une seule voix.

Le Conseil de sécurité de l'ONU est un organe composé de quinze membres, dont cinq permanents et disposant d'un droit de veto à savoir la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie. Ainsi, les cinq nouveaux

élus rejoindront l'Inde, l'Irlande, le Kenya, le Mexique et la Norvège dont le mandat ira jusqu'à la fin de l'année 2022. « Les membres non-permanents du Conseil de sécurité qui vont libérer leurs sièges à la fin de cette année sont le Viet Nam, pour le groupe Asie-Pacifique ; Saint-Vincent-et-les Grenadines, pour le groupe d'Amérique latine et des Caraïbes ; l'Estonie, pour le groupe Europe de l'Est ; et le Niger et la Tunisie pour le groupe africain », souligne le communiqué final de la 75e session du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le même communiqué précise que pour le groupe Afrique, trois États étaient en compétition pour les deux

sièges, notamment la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon et Ghana.

Notons que selon l'ONU, avant de postuler à un siège non permanent au Conseil de sécurité, chaque pays doit obtenir les voix des deux tiers des États membres présents et votants à l'Assemblée générale, soit un minimum de cent vingt et neuf voix et si, les cent quatre-vingt et treize États membres de l'ONU sont présents et votent. « Même si, les candidats ont été soutenus par leur groupe régional et se présentent sans opposition, un scrutin formel est requis », explique le communiqué final.

Rock Ngassakys

TCHAD

La Charte du Conseil militaire mis en cause

Une vingtaine de personnalités de haut rang ont appelé à une révision de la Charte du Conseil militaire de transition. L'appel vise l'organisation d'élections démocratiques sincères pour aboutir à une paix durable.

Pour les personnalités signataires de la déclaration, parmi lesquels figurent des anciens ministres et fonctionnaires internationaux, rejoints par plus de trois cent autres sur internet, la transition telle que menée ne rassure pas les Tchadiens. Ils appellent à un dialogue inclusif.

« Les tractations actuelles et tentatives de mise en place du Conseil national de transition, sans un vrai consensus, non seulement ne sont pas une solution, mais seront une source de frustration et de division du pays », a relevé un des porte-voix

de ces personnalités, l'ancien ministre et vice-président de la Banque africaine de développement, Bédoumra Kordjé.

Il faut revoir la charte de transition promulguée unilatéralement, en avril dernier, au lendemain de la mort d'Idriss Déby Itno, et dont les dispositions ne permettent pas la participation de tous de manière équitable, plaident-elles. Pour mémoire, la charte définit les modalités de la transition sur une période de 18 mois ; une transition conduite par trois organes (le conseil militaire de transition, le conseil national et le

gouvernement).

« Il faut immédiatement réviser la charte actuelle du Conseil militaire de transition pour y inclure notamment une disposition sur l'organisation de la conférence nationale inclusive et souveraine », poursuit Bédoumra Kordjé.

Les Tchadiens seront reconnaissants au Conseil militaire de transition s'il tient compte des propositions énumérés dans l'appel, ajoutent les auteurs de l'appel qui disent redouter une dégradation du climat politique.

Josiane Mambou Loukoula

NÉCROLOGIE

Antoine Mampassi, la famille Kintsissa, Bernard Ngavoulou (le musicophilosophe), Antoinette Kintsissa, Antoine Bimono, Florent Aurelien Mfoutou et Mme Suzanne Ntsoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur tante, mère et grande-soeur, Pauline Toto (la Poda), survenu le 2 juin 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 13 de la rue Bakotas à Poto-Poto.

Le programme des obsèques se présente comme suit : Mercredi 16 juin 2021

- 10h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

- 12h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;

- 15h00 : retour et fin de cérémonie.



IN MÉMORIAM

Véronique Onguili, 15 juin 2016 - 15 juin 2021, voici cinq (5) ans, jour pour jour que le Seigneur a rappelé à lui notre très chère grand-mère, mère, grande-soeur la nommée Véronique Onguili.

La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date triste anniversaire, les enfants Bombo et famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Maman Véronique tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront en nous comme références.

Que ton âme repose en paix.



La veuve Kambani née Maboundou Angèle, les enfants et famille ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur regretté époux, oncle et père, Aser Emile Kambani, survenu le 8 juin au CHU de Brazzaville à 11 heures. La veillée mortuaire se tient au n°285 de la rue Jacques Mayassi, derrière la commune de Makélékélé.

L'inhumation est prévue pour le 17 juin 2021 au cimetière privé Ma Campagne.

DÉFENSE

Le général François Lecointre a démissionné

Alors que l'Élysée a annoncé sa démission, le général Lecointre, chef d'état-major des armées, a assuré qu'il s'agissait d'un choix personnel, en aucun cas guidé par une mésentente avec le chef de l'État.

«J'ai demandé au président de la République de bien vouloir me laisser partir; c'est mon souhait», a expliqué le général François Lecointre, chef d'état-major des armées. «Cela fait longtemps que je considérais qu'il fallait que je fasse un mandat limité dans le temps», a-t-il déclaré. Estimant important «d'éviter qu'il y ait une politisation du chef d'état-major des armées», et donc ne souhaitait pas quitter ses fonctions à la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron. «Je ne souhaitais pas qu'un chef d'état-major des armées soit associé à un politique. Je pense qu'il faut éviter qu'on pense qu'un chef d'état-major soit choisi pour ses opinions politiques», a ajouté le général Lecointre, précisant qu'il n'était «pas au service d'Emmanuel Macron», mais «du président de la République». «L'autre raison de ce tuilage, c'est qu'il garantit une continuité. (...) Je pense qu'il est bon que mon successeur puisse assurer la continuité, ou une rupture de continuité si un futur président décide d'orientations différentes» en 2022.

Le général François Lecointre a réfuté les rumeurs de mésentente ou fort désaccord avec le chef de l'État pour justifier sa décision, alors que ce dernier vient d'annoncer, après plus de huit ans d'engagement massif, une réduction de la présence militaire française du Sahel. «Il n'y a pas de désaccord, il peut y avoir une vision qui fasse que le chef militaire que je suis considère que telle ou telle orientation nuise à nos succès tactiques», a-t-il expliqué.

Le chef d'état-major des armées quittera ses fonctions après le 14 juillet. Il sera remplacé par l'actuel chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Thierry Burkhard. Le général Lecointre avait succédé en juillet 2017 à Pierre de Villiers, qui avait démissionné avec fracas sur fond de coupes budgétaires et de réformes.

François Lecointre est né le 6 février 1962. Général d'armée, il est chef d'état-major des armées, du 20 juillet 2017 au 14 juillet 2021, après avoir été chef du cabinet militaire du Premier ministre de 2016 à 2017.

N.Nd.

Emmanuel Macron annonce la fin de l'opération Barkhane et des dons de vaccins à la veille du sommet du G7

A la veille du sommet du G7 qui s'est tenu le 12 juin au Royaume-Uni, et du sommet de l'Otan, le président français, a organisé une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté les grands axes de la politique étrangère de la France, notamment l'opération Barkhane, des dons de vaccins en Afrique.

Au cours de la conférence de presse du président français, il a été question « d'une transformation profonde » de la présence militaire française au Sahel ». Emmanuel Macron a annoncé la fin de l'opération Barkhane, en tant qu'opération extérieure et la mise en place d'une alliance internationale associant les États du Sahel en charge de poursuivre la lutte anti-terroriste et les groupes djihadistes. Il s'agit d'une fin progressive de Barkhane.

Le chef de l'Etat français a déclaré : « la forme de notre présence, celle d'opérations extérieures engageant plus de 5 000 hommes, maintenant depuis plusieurs années, n'est plus adaptée à la réalité des combats ». Désormais, la lutte contre le terrorisme sera faite « avec des forces spéciales structurées autour de [l'opération] Takuba avec, évidemment, une forte composante française – avec encore plusieurs centaines de soldats – et des forces africaines, européennes, internationales ». Les modalités et le chronogramme de ce retrait devraient être précisés avant la fin du mois de juin. Pour Emmanuel Macron, ce fut une « erreur » et une « mauvaise jurisprudence », s'agissant de la décision de la CEDAO de reconnaître le colonel

Assimi Goïta, comme président de la République du Mali.

Barkhane remplacée par Takuba Florence Parly assure que les armées sahéniennes sont en mesure « de faire face » à leurs ennemis, a déclaré la ministre des Armées. Elles sont « plus en mesure de faire face à leurs ennemis », après avoir mené de vastes opérations conjointes, ces derniers mois avec les troupes françaises, dont « l'engagement militaire restera très significatif », a-t-elle assuré Florence Parly.

Après 8 ans d'engagement, la France va réarticuler la lutte contre le terrorisme, associant des Européens. « Nous sommes de plus en plus en partenariat avec les forces armées sahéniennes que nous avons d'abord formées » via la mission européenne EUTM, « que nous avons entraînés et avec lesquelles nous avons de plus en plus combattu », a-t-elle fait valoir. Il s'agit de l'opération Takuba. Mais « la France gardera un engagement très significatif », a-t-elle ajouté. Interrogée sur le volume de réduction à venir des effectifs militaires français au Sahel, elle a refusé de dévoiler des chiffres, tout en assurant que « l'engagement militaire de la France restera très significatif », car « il nous faut combattre les

groupes terroristes, continuer ce travail qui permettra aux forces armées du Sahel d'être en situation de répondre et de riposter ».

Emmanuel Macron va plaider pour plus de vaccins aux Africains

Le chef de l'Etat français a également évoqué de l'aide vaccinale en Afrique, en vue de mener une lutte efficace contre la Covid-19. Il a appelé les laboratoires pharmaceutique à donner 10% de leurs doses aux pays pauvres, notamment ceux d'Afrique et compte plaider, au sommet du G7, pour que les pays industrialisés acceptent de prendre à leur charge, l'objectif de faire vacciner « 60 % d'Africains à la fin du premier trimestre 2022 », avec comme objectif final « d'atteindre 40 % de la population africaine vaccinée avant la fin de l'année 2021, grâce à l'aide internationale.

A la contribution des Etats, il invite les laboratoires pharmaceutiques à faire des dons de doses à hauteur de « 10 % de doses vendues ». Le président américain, Joe Biden, a annoncé que son pays fera un don de 500 millions de doses aux pays pauvres, dans le cadre de l'initiative Covax d'ici la fin 2022.

Noël Ndong

CORONAVIRUS

L'Afrique bénéficie d'un financement pour l'achat de vaccins

L'Union africaine (UA) va bénéficier d'un financement de 1,3 milliard de dollars de la MasterCard Foundation pour l'achat de vaccins.

Pour faire face à la pandémie de covid-19, l'UA a fait appel à de nombreux partenaires financiers pour faciliter l'acquisition des kits de dépistage et des vaccins. En 2020, la MasterCard Foundation avait participé au déploiement de près de 2 millions de kits de dépistage. Cette Fondation va déployer un financement de 1,3 milliard de dollars au profit de l'UA pour soutenir la mise en place des campagnes de vaccination en Afrique. C'est ce qu'ont annoncé la fondation et le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), dans un communiqué conjoint publié le 8 juin dernier.

Selon les responsables, ce décaissement de fonds s'effectuera sur une période de trois ans et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative « sauver des vies et des moyens de subsistance ». Il s'agit d'un

projet mis en place par la MasterCard Foundation et visant l'immunisation de près de 50 millions de personnes à travers l'acquisition de vaccins et le renforcement des capacités de l'Africa CDC.

La présidente directrice générale de ladite fondation MasterCard, Reeta Roy, a indiqué

En outre, la mise à disposition des fonds permettra, au-delà de l'acquisition des vaccins, de soutenir l'effort de production locale.

Il faut préciser que cette initiative est d'une grande importance en Afrique, puisque la reprise économique post-covid dépend essentiellement

continent, depuis 25 ans. Or, le nombre de vaccins disponibles pour l'Afrique ne représente qu'une petite partie de l'offre mondiale et les coûts financiers pour acheter, livrer et administrer les vaccins restent importants.

Ainsi, entre les achats de vaccins et l'adhésion de plusieurs pays africains à l'initia-

Rappelons que l'objectif de l'UA est de vacciner 60% de la population africaine, avant fin 2022, arrivant à une situation d'immunité collective.

Dans ce sens, le Dr John Nkengasong, directeur d'Africa CDC, a déclaré que « garantir l'inclusion dans l'accès aux vaccins et renforcer la capacité de l'Afrique à fabriquer ses propres vaccins n'est pas seulement bon pour le continent, mais est aussi la seule voie durable pour sortir de la pandémie et s'engager dans un avenir sûr sur le plan sanitaire ».

Notons qu'au-delà de la contribution au secteur de la vaccination, cette initiative constitue selon la MasterCard Foundation, une opportunité de création d'emplois dans le secteur de la santé et de développement du capital humain en Afrique.

Josiane Mambou Loukoula

« Garantir l'inclusion dans l'accès aux vaccins et renforcer la capacité de l'Afrique à fabriquer ses propres vaccins n'est pas seulement bon pour le continent, mais est aussi la seule voie durable pour sortir de la pandémie et s'engager dans un avenir sûr sur le plan sanitaire ».

qu'« il est urgent de garantir un accès et une distribution équitables des vaccins en Afrique. Cette initiative vise à valoriser toutes les vies et à accélérer la reprise économique du continent ».

de l'évolution des différentes campagnes de vaccination. En effet, les restrictions mises en place dans différents pays africains, ont relativement ralenti l'activité économique, provoquant la première récession du

continent, depuis 25 ans. Or, le nombre de vaccins disponibles pour l'Afrique ne représente qu'une petite partie de l'offre mondiale et les coûts financiers pour acheter, livrer et administrer les vaccins restent importants. Ainsi, entre les achats de vaccins et l'adhésion de plusieurs pays africains à l'initia-

tive Covax, les résultats des campagnes de vaccination en Afrique sont assez faibles, puisque selon Africa CDC, seulement 2% de la population a été partiellement vaccinée et moins de 1% l'a été totalement.



BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT
Société anonyme au capital de
17.276.210.000 de FCFA
Siege social : avenue Amilcar Cabral -
Brazzaville
République du Congo

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°001/BCH/PCA-2021

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), société anonyme avec Conseil d'Administration, au capital social de 17.276.210.000 de FCFA, ayant son siège à Brazzaville au Congo, et agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté ministériel N°982/MEFB-CAB du 9 mai 2008, souhaite recruter deux (2) candidats répondant aux critères ci-dessous :

1. TITRE DU POSTE

•Administrateur Indépendant

2. MISSIONS PRINCIPALES

- Participer activement aux réunions du Conseil d'Administration et aux délibérations afférentes comme tout autre administrateur ;
- Assurer l'expertise technique en matière financière, de gestion et de surveillance des risques et de l'audit interne ;
- Présider le Comité des Risques ou le Comité Permanent de l'Audit Interne ;
- Arrêter la politique stratégique et le plan de développement de l'établissement et s'assurer que la direction exécutive veille à sa mise en œuvre afin d'atteindre ses objectifs ;
- Superviser les travaux de l'organe de direction et s'assurer qu'il joue son rôle pour la réalisation des objectifs de l'établissement, et que les politiques arrêtées par le Conseil d'Administration sont bien mises en œuvre ;
- Définir les mécanismes de coordination entre

le Conseil d'Administration, l'organe de direction et les commissaires aux comptes ;

- Mettre en place un système de contrôle interne efficace, ainsi que les moyens de se prémunir contre les risques, et s'assurer que les risques encourus par l'établissement sont maîtrisés d'une manière efficace,
- Veiller à la mise en œuvre du principe de transparence en matière de gouvernance de l'établissement et à la communication en temps opportun d'informations fiables et pertinentes ayant trait aux états financiers, à l'exposition aux risques et les autres aspects se rapportant au contrôle interne, la bonne gouvernance, les compétences des membres du conseil et la politique de rémunération et de motivation.

3. PROFIL

- Diplôme requis : Bac+4/5 dans des spécialités en relation avec la finance ou la comptabilité ou les sciences économiques ou les sciences de gestion ou juridique.
- Expérience professionnelle : Avoir une expérience pratique de dix (10) ans au moins dans le domaine bancaire, financier ou commercial ou tout autre domaine en rapport comme l'analyse des risques et l'audit interne

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter les documents ci-après :

- une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la BCH ;
- une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature, son profil, le Comité qu'il désire présider (Comité des Risques ou Comité Permanent d'Audit Interne) ;
- le curriculum vitae du candidat en langue française ;
- une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une fiche signalétique dûment remplie et signée (dont modèle en annexe 1 des présents «Termes de Référence») ;
- une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée (dont modèle en annexe 2 des présents «Termes de Référence») ;
- des documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (Diplômes universitaires obtenus dans les spécialités en relation avec la finance ou la comptabilité ou les sciences économiques ou les sciences de gestion ainsi que les justificatifs d'avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine bancaire et notamment dans l'évaluation des risques et l'audit interne) ;
- des documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre du Conseil d'Administration dans une société anonyme ;
- un bulletin n° 3 de date récente ne dépassant pas les trois mois ;
- un certificat de non faillite de récente date pour

tout candidat ayant, éventuellement, exercé la fonction de dirigeant dans une société.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents cités ci-dessus sera automatiquement éliminé.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires contenues dans les TERMES DE REFERENCE au siège de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), sis avenue Amilcar Cabral - Brazzaville, Porte N°310 ou écrire à l'adresse mboumandengue@bch.cg.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et l'enveloppe extérieure, libellée au nom du Président du Conseil d'Administration, doit porter la mention « A ne pas ouvrir, Appel à candidatures - Réf. 001/BCH/PCA-2021, Recrutement de deux Administrateurs Indépendants » et déposé sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le 25 juin 2021 à 12 heures précises.

Fait à Brazzaville, le 11 juin 2021

Directrice Générale Adjointe,

Lydie Flore OKO

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

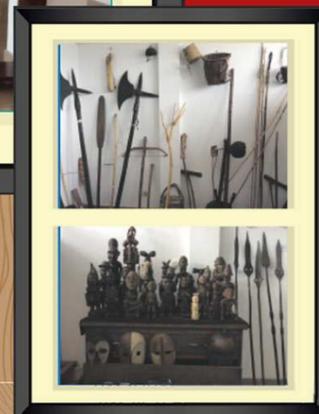
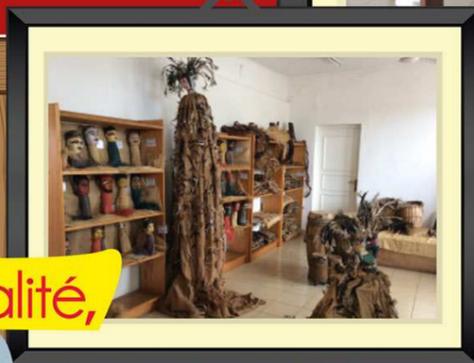
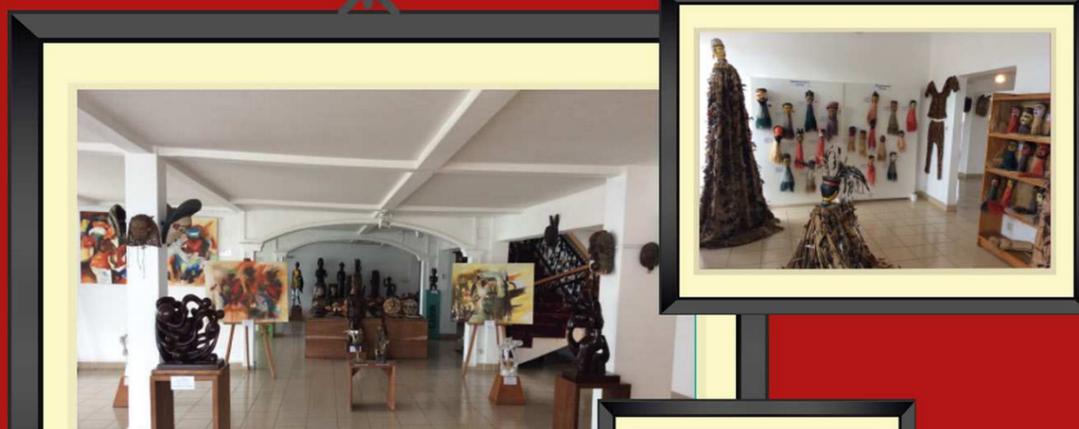
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ACTIONS HUMANITAIRES

Félix Tshisekedi en visite de réconfort à Goma

Accompagné de la première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi, le chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo est arrivé en début de soirée, le 12 juin, dans le chef-lieu de la province du Nord-Kivu.



Le Chef de l'Etat s'exprimant devant la presse locale à Goma

Trois semaines après l'éruption volcanique de Nyiragongo qui a provoqué l'évacuation forcée de la ville de Goma, le couple présidentiel est venu ex-

primer sa compassion envers la population touchée par cette calamité naturelle et apporter du réconfort à dix-sept mille personnes aujourd'hui sans

abris. C'est par un régulier de la CAA que le couple présidentiel est arrivé à Goma où il a été accueilli par les autorités provinciales et plusieurs per-

sonnalités, notables ainsi que des élus nationaux et locaux du Nord Kivu. Cadres et militants du parti présidentiel, l'UDPS, étaient présents en tête du peloton d'autres partis alliés membres de l'Union sacrée.

La population de Goma s'est aussi massivement mobilisée pour ovationner le président de la République qui ne lésine pas sur les moyens afin que la population des provinces de l'est du pays retrouve la quiétude. Le chef de l'Etat entend superviser les opérations de relogement de plus de 17 000 personnes dont les maisons (environ 3500) ont été détruites par la coulée des laves. Depuis le 22 mai dernier, jour de l'imprévisible éruption volcanique, le président de la République est en première

ligne dans l'organisation de l'aide humanitaire. Avec l'implication personnelle du chef de l'Etat et l'apport non moins important de la Fondation Denise-Nyakeru, plusieurs tonnes d'aide humanitaire sont arrivés à Goma.

Présent sur le lieu depuis les premières heures de la catastrophe naturelle, le conseiller spécial du chef de l'Etat chargé de la couverture maladie universelle, Dr Roger Kamba, s'affaire à réceptionner et à canaliser l'aide pour une meilleure distribution. Pour l'instant, le spectre d'une grave crise humanitaire semble être écarté et la ville a repris ses activités d'antan. Après Goma, le chef de l'Etat entend se rendre aussi dans le grand nord pour des questions sécuritaires.

Alain Diasso

ETAT DE SIÈGE

Félix Tshisekedi attendu en tournée à Beni et en Ituri

Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 13 juin à sa résidence de Goma, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a dévoilé l'objet de sa mission dans les deux provinces en état de siège.

En ouvrant la conférence de presse, le président a déclaré : « *Après avoir piloté à distance la gestion de la catastrophe naturelle du 22 mai dernier, je suis venu réconforter la population de Goma, l'écouter et lui dire que l'Etat ne l'oublie pas* ». « *Je me rendrai aussi à Beni et en Ituri en vue d'évaluer l'avancée de l'Etat de siège* », a-t-il ajouté. Au sujet de la catastrophe naturelle de Nyiragongo, le chef de l'Etat a salué la chaîne de solidarité qui s'est organisée pour venir en aide aux déplacés. Tout en remerciant les différents donateurs dont le président Uhuru Kenyatta du Kenya, les humanitaires et autres personnes de bonne volonté, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a dit évaluer les

besoins d'assistance pour les retournés, les sans-abris et ainsi leur apporter des solutions appropriées.

En ce qui concerne l'état de siège, le président de la République, en sa qualité de commandant suprême des forces armées, s'est félicité des résultats à mi-parcours. « *La capacité de nuisance des forces négatives a été sensiblement réduite et nous sommes déterminés à les poursuivre jusqu'à leur dernier retranchement* », a-t-il dit. Le chef de l'Etat se propose de donner des orientations supplé-

mentaires à l'issue de l'évaluation qui sera faite avec les deux gouverneurs militaires du Nord-Kivu. Il a aussi fait savoir qu'il fera le déplacement de l'Ituri pour l'évaluation des opérations militaires dans cette province mais aussi pour rencontrer, à la frontière Ougando-congolaise de Kasindi, son homologue Yoweri Kaguta Museveni dans le cadre du projet de la route devant relier Kampala et Goma en passant par Kasindi et Rutshuru.

L'accord y relatif à déjà été signé par les gouverne-

ments des deux pays ; il ne reste plus que le lancement des travaux par le gouvernement Ougandais. « *Cette route contribuera aussi à la recherche et consolidation de la paix et à l'éradication des groupes armés* », a conclu le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Interrogé au sujet de l'option évoquée par certains de delocalisation de la ville de Goma, le président a affirmé qu'elle n'est pas immédiate. Quant au dégazage du lac Kivu, c'est une priorité du gouvernement. Avant de terminer son allo-

cution, le chef de l'Etat a présenté le Dr Andrew Forrest, entrepreneur Australien et patron de la firme FMG engagée à matérialiser le projet Grand Inga. Présentant son projet, M. Forrest a indiqué que Grand Inga apportera une nouvelle croissance exponentielle pour la RDC. Ce projet va créer non seulement des emplois mais il va aussi apporter une solution au réchauffement climatique avec l'hydrogène vert produit à partir de l'eau du fleuve Congo. « *Mon engagement envers le président Felix Antoine Tshisekedi, la RDC et sa population est de développer Inga en respectant les normes environnementales* », a conclu le Dr Andrew Forrest.

AD

« Après avoir piloté à distance la gestion de la catastrophe naturelle du 22 mai dernier, je suis venu réconforter la population de Goma, l'écouter et lui dire que l'Etat ne l'oublie pas »

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya exhorte les responsables à poursuivre les réformes

En séjour de travail à Pointe-Noire, Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a visité le 7 juin les installations et équipements portuaires.

Nommé récemment à la tête du département ministériel des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Jean-Marc Thystère Tchicaya a commencé son séjour de travail dans la ville océane par la visite du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), un des maillons importants de la chaîne des transports en République du Congo.

C'est pour toucher du doigt l'ensemble des problématiques, défis et perspectives du port et aussi pour encourager la direction générale à poursuivre ses efforts de modernisation et de développement que le ministre Jean Marc Thystère Tchicaya a bien voulu commencer son séjour de travail au PAPN où il a été accueilli avec enthousiasme par les responsables et agents de cette structure « Nous sollicitons votre accompagnement dans notre mission celle d'assurer l'attractivité et la connectivité de notre port pour qu'il continue à jouer pleinement son rôle de poumon économique du pays » a dit Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire dans son mot de bienvenue.

Ainsi, après la présentation des différents directeurs et responsables du Port, la visite guidée a commencé par le terminal à conteneurs géré par Congo Terminal, filiale du groupe Bol-loré Transport & Logistics créée en 2009 après signature d'un partenariat public-privé avec le gouvernement congolais, pour la concession du terminal à conteneurs du port Auto-

nome de Pointe-Noire, pendant une durée de 27 ans. Par ses atouts indéniables et équipements modernes, le port autonome de Pointe-Noire peut recevoir en même temps cinq navires de dernière génération à l'instar des Porte containers d'une capacité de 14 000 EVP confirmant ainsi sa vocation de Porte océane de l'Afrique centrale.

La zone d'extension Est et de la voie d'accès a été ensuite visitée par la délégation avant de se rendre compte de l'état d'avancement du futur chantier administratif du Port autonome de Pointe-Noire dont les travaux pourront prendre fin en Août prochain. Édifice ultramoderne, avec une structure architecturale futuriste. Il représente un voilier ou un bateau, une caractéristique frappante à vue d'œil de cette infrastructure construite en deux ailes, dont une en R+ 15 et une autre en pied à terre. L'édifice est habillé par des murs rideaux de verres en vitrage isolant et pare-soleil. La visite du quai de batelage et du quai multifonctions ont mis fin à cette première journée de travail. Des investissements réalisés qui font aujourd'hui du Port autonome de Pointe-Noire, l'un des ports les plus modernes du Golfe de Guinée et une escale incontournable dans la desserte maritime de l'Afrique centrale ont réjoui l'autorité gouvernementale qui a également loué les systèmes de mise en conformité aux normes internationales du port. « Je ne peux que féliciter l'ensemble des acteurs de



la chaîne qui ont permis d'atteindre ces résultats mais nous devons aller plus loin puisque notre pays a vocation d'être un hub pour les exportations et importations et ce, pour qu'il soit la clé de voûte de ce système de ce pont de l'économie nationale. Il était important que nous touchions du doigt les problématiques que le PAPN rencontre et bien entendu les perspectives de développement, les challenges qu'il doit relever pour que le port continue à faire à ce qu'il soit un hub d'abord au niveau de la sous-région et ensuite redynamiser l'économie congolaise en agrandissant l'ensemble des structures et particulièrement les quais avec des profondeurs de moins de 15 mètres ou moins de 16 mètres permettant d'accueillir un certain nombre de navires avec énormément de containers » et d'ajouter que « Cette visite de travail qui va nous amener dans les autres structures sous tutelle va nous per-

mettre d'avoir une vue globale de l'ensemble du secteur des transports particulièrement pour redynamiser et revoir toute cette économie en récupérant les flux sur le fluvial qui va vers le Cameroun et vers Brazzaville sans oublier les autres voies fluviales aussi donc il y a énormément de travail en passant par le port de Brazzaville, les ports secondaires, repenser le rail et le Cfc. Il va falloir là aussi abattre un travail important de façon à ne pas abimer la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville en faisant passer les cargaisons lourdes par le rail ».

Port en eaux profondes, le PAPN où transite près de 85% des importations et exportations du pays dessert un Hinterland de plus de 100 millions d'habitants, ce qui lui permet de jouer un rôle économique dans le développement du Congo et de la sous-région.

La session bilancielle 2020 du Conseil d'administration s'est tenue en dépit du contexte difficile

Réunis dans la salle de conférence du Port autonome de Pointe-Noire, les administrateurs ont fait le 9 juin l'état des lieux de la structure au cours de l'année 2020 fortement impactée par la pandémie du coronavirus Covid 19.

Dirigés par Jean Louis Osso, conseiller du chef de l'Etat, chef du département des transports et de l'aviation civile et président du conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire, les travaux ont eu lieu le 9 juin dans la salle de conférence du Port autonome de Pointe-Noire.

Comme la plupart des entreprises du monde en général et du Congo en particulier, la pandémie du coronavirus Covid 19, a considérablement affecté les activités économiques à l'instar du Port autonome de Pointe-Noire qui malheureusement n'a pas échappé à cette réalité imposée « Comparé à l'année 2019 et à quelque exception près à 2020 qui se caractérise par un ralentissement de la croissance de notre activité, seulement en dépit de ce climat morose, un certain nombre d'actions ont été menées et ont abouti à des résultats satisfaisants » a dit Jean-Louis Osso.

« Le regard que nous allons porter sur la gestion du PAPN va nous permettre



de faire sûrement l'évaluation de sa capacité de résilience pendant l'année 2020 qui marque à jamais le tissu économique mondial tant par l'ampleur de la récession que par les difficultés qu'il nous impose. Cela va nous servir demain à savoir réagir aux difficultés qui peuvent surgir de manière soudaine et des proportions qui peuvent échapper à notre rationalité de managers dévoués » a-t-il ajouté et de renchérir

que « L'évaluation bilancielle du PAPN au titre de l'année 2020 nous a également permis de saisir cette occasion pour jeter un regard rétrospectif sur nos choix afin que les orientations d'aujourd'hui nous permettent d'affronter les crises qui peuvent arriver à n'importe quel moment ».

Le port autonome de Pointe-Noire représente une des composantes d'un système multimodal de transport com-

prenant les voies maritimes, ferroviaires, routières et fluviales. La situation économique nationale dépend en partie de la dynamique des activités portuaires, dans un contexte de crise sanitaire mondiale.

Il assure aussi la fluidité des entrées ou sorties de navires et le chargement ou déchargement de conteneurs. Le port de Pointe-Noire peut accueillir des navires de 400 mètres de long, transportant jusqu'à 14 000 conteneurs. Signalons que depuis quelque temps, le Port autonome de Pointe-Noire s'est engagé dans l'amélioration de la qualité des services par

la mise en œuvre d'un système de management de la qualité matérialisé par la certification de l'accueil des navires aux normes ISO 9001 version 2015 en 2018. Ce qui lui permet d'assurer à ses clients des prestations de qualité, de conserver un avantage concurrentiel et de devenir la première entreprise publique certifiée au Congo.

PARUTION

Flavien Eldridge Oniangué publie «L'appel du pagne»

Le Belgo-Congolais, Flavien Eldridge Oniangué, publie un recueil de six nouvelles intitulé: «L'appel du pagne», aux éditions Renaissance africaine. Un livre préfacé par l'écrivaine Alfoncine Nyélenga Bouya, et qui se caractérise par son aspect réaliste.

La communauté des lettres congolaises s'enrichit d'un nouveau nom, celui de Flavien Eldridge Oniangué. Pour son premier ouvrage, il a opté pour le réalisme, répondant à l'appel des mots. Raconter la vie réelle des Congolais (ou des Africains), en Europe, apparaît comme l'acte inaugural. C'était en quelque sorte l'idée fixe première, le fil rouge de son recueil de nouvelles.

Dès l'ouverture de son recueil, il annonce la couleur. La nouvelle nommée « Celui qui part » aborde, en effet, la tragédie d'un homme ayant perdu femme et enfants en Méditerranée, lors d'une traversée vers ce qu'il croyait être un eldorado. « De l'Afrique centrale d'où il était parti en compagnie de sa femme et ses deux enfants, il s'était retrouvé au Burkina-Faso avec l'aide des défenseurs des droits de l'homme. Il traversa la partie occidentale du continent, en passant par Tombouctou et Tessalit, au Mali, Tamanrasset, en Algérie, avant d'atteindre la Libye. Malheureusement, pendant la traversée de la Méditerranée, sa femme et ses deux enfants périrent dans le naufrage de l'embarcation de fortune, à bord de laquelle ils avaient pris place. Sauvé par un

bateau humanitaire, Daouda avait gagné l'île de Lampedusa avant de se retrouver sur le continent européen, après l'obtention d'un sauf-conduit qui l'y autorisait », écrit-il à la page 17.

Quelque temps après, Daouda rencontre Loracy, une femme qui l'entraîne chez elle, en Belgique. Ici commence une vie de souffrances et d'humiliations pour Daouda, car cette dernière se sert de lui comme un chiffon qui nettoie tout. Tout ce qu'il fait est imparfait aux yeux de cette femme qui vit seule avec ses trois enfants... Pourtant, cet enchaînement de drames ne le fait pas basculer de l'autre côté ; il tient bon et ses nerfs ne dégoupillent pas. Mais, au-delà de ce faisceau de souffrances que vit Daouda, c'est toute la question de la migration par la Méditerranée - le moyen - que soulève ici l'auteur. La recherche du bonheur - la finalité - peut-elle faire oublier les dangers qui jalonnent les chemins qui y mènent ?

Il y a aussi, dans la nouvelle intitulée « La Ligne D », cette famille congolaise venue accueillir à l'aéroport Maya-Maya le cercueil de leur enfant décédé à Lyon par suicide. Mais au lieu du cercueil, on leur remet un vase contenant les cendres

d'Okogna. Le traumatisme est immédiat. « La mère du défunt poussa des cris stridents, avant de tenir le côté gauche de sa poitrine et de tomber par terre. Elle fut conduite à l'hôpital le plus proche. La foule venue attendre le cercueil d'Okogna était en pleurs. La nouvelle se répandit très vite sur la plateforme de l'aéroport et dans la ville de Brazzaville. » Et de se demander : « Comment la communauté congolaise de Lyon avait-elle pu faire brûler le corps d'un être humain dans un four, comme s'il s'agissait d'un rôti ? » « Pourquoi avoir infligé un tel traitement à un frère qui était décédé dans des conditions atroces ? » (Page 75). Évidemment, dans un pays comme le Congo-Brazzaville où « incinération » est un mot inconnu, une pratique inconcevable, recevoir des cendres relève d'une tragédie inqualifiable. Et pourtant... Originaire du Congo-Brazzaville, Flavien Eldridge Oniangué a posé ses valises en Belgique, après être passé par la Côte d'Ivoire et la France. Ayant longtemps travaillé dans les palaces, c'est dans « le catering aérien » qu'il exerce ses talents désormais. « L'appel du pagne » est son premier livre.

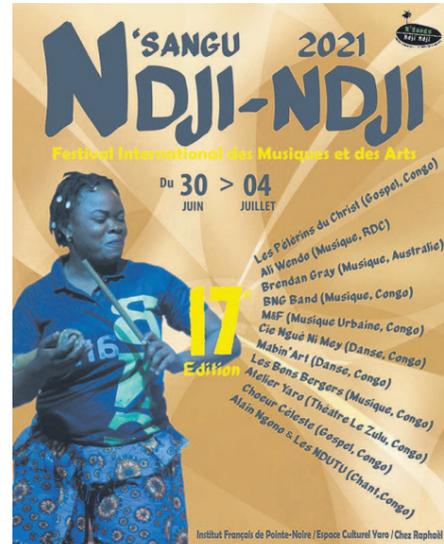
Marie Alfred Ngom

FESTIVAL N'SANGU NDJI-NDJI

La 17^e édition se tiendra bientôt

L'évènement qui se déroulera du 30 juin au 4 juillet connaîtra la participation des artistes et groupes du Congo, de la République démocratique du Congo (RDC) et de l'Australie. Musique, Théâtre, danse et chants seront au rendez-vous.

Contrairement à la 16^e édition qui, en raison de la pandémie, a été organisée sous un format réduit et a été suivie (concert live à l'espace Yaro), le 28 novembre dernier, en direct en ligne grâce au soutien de Music In Africa, la 17^e édition du



festival international des musiques et des arts Nsangu Ndji-Ndji se déroulera en présentiel sur trois sites, à savoir : l'Espace culturel Yaro, l'Institut français du Congo (IFC) et Chez Raphaël. Si l'année dernière le dit festival n'a réuni que trois groupes locaux (Les Bons Bergers, BNG Band et Berléa Bilem) cette année, 11 participants sont attendus.

Il s'agit d'Ali Wendo (RDC), Brenda Grey (Australie) et des groupes du pays, notamment Les pèlerins du christ, Cœur Céleste et les Bons Bergers (gospel), M&F (musique urbaine), Cie ngué ni mey et Mabin'Art (danse), Atelier Yaro (Théâtre), Alain Ngoni et les Ndotu (Chant). La 17^e édition du festival Nsangu Ndji-Ndji est «une petite édition spéciale, transitoire pour marquer et maintenir la dynamique», a indiqué Pierre Claver Mabiala, son directeur.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PUBLI REPORTAGE

Le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya reçoit les responsables des administrations publiques et structures étatiques sous tutelle

En face des managers des administrations privées et des entreprises sous tutelle évoluant dans la ville océane dont il a la charge d'accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs, Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a fait une communication sans détour en martelant qu'il va lutter farouchement contre les anti valeurs qui minent son département.

Les directeurs généraux et managers du Port autonome de Pointe-Noire, du Conseil congolais des chargeurs, du Chemin de fer Congo-Océan, de la Société congolaise des transports maritimes (Socotram), du Guichet unique des opérations transfrontalières (Guot), de la marine marchande ont ainsi suivi la communication. « Notre rencontre de ce matin n'est que la première d'une longue série des séances de travail certainement plus ciblées a-t-il dit d'emblée et d'ajouter « En effet, comme vous le savez déjà conformément aux orientations et cap fixé par le chef de l'Etat, nous avons le devoir de travailler ensemble avec ardeur et sérieux en vue d'atteindre les objectifs fixés. Cela passe néces-



sairement par le respect strict de la chose publique, le respect des horaires de travail, la bonne gouvernance et la transparence. Nous devons donc faire la promotion de la notion valeur-travail auprès de nos collaborateurs. L'exemplarité des dirigeants, le contrôle et la fonction sont des leviers à mettre en œuvre sans atermoiement. Par conséquent, la loi s'appliquera à ceux qui se rendront coupables

d'actes répréhensibles à quelque niveau que ce soit. L'instruction de son excellence Monsieur le président de la république, chef de l'État Denis Sassou N'Guesso doit s'appliquer avec rigueur. Il nous appartient d'intérioriser, de vulgariser, le message tolérance zéro auprès de tous nos collaborateurs et je puis vous assurer qu'il ne s'agit pas là d'un simple slogan. Je vous joins à persévérer dans vos

efforts au travail en promouvant absolument la bonne gouvernance ».

Face à la pandémie du coronavirus Covid-19, il a demandé aux responsables d'entreprise d'exhorter les travailleurs à toujours respecter les gestes barrières et surtout à se faire vacciner « La santé de nos compatriotes dans notre économie ne peut se payer le luxe de faire l'impasse sur la vaccination. La vaccination ne doit en aucun cas occulter la nécessité d'appliquer strictement les gestes barrières particulièrement par le port du masque qui est obligatoire en République du Congo », a-t-il conclu.

CAN SÉNIORS DAMES

Congo-Sénégal pour une place au dernier carré

Les Diables rouges du Congo affrontent, le 15 juin à Yaoundé, les Lionnes de la Teranga du Sénégal, en quarts de finale de la 24e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) séniors dames de handball.

Le match Congo-Sénégal est très décisif pour les filles du sélectionneur Younes Tatby qui souhaitent inverser la tendance en se qualifiant pour les demi-finales, 13 ans après et atteindre en même temps leur objectif, celui de décrocher une place pour la prochaine Coupe du monde de la discipline. Cela fait douze longues années que les Diables rouges luttent pour une qualification à la phase finale de la Coupe du monde.

L'appétit venant en mangeant, le résultat obtenu face à l'Angola 29-24 lors de leur deuxième match a donné plus d'assurance à ces Congolaises, lesquelles ne se présenteront pas en victime résignée face aux Sénégalaises. « Nous n'avons pas de pression. Nous jouerons chaque match normalement jusqu'à atteindre notre objectif. Nous avons une équipe jeune et dynamique. Chaque pays a son ambition et nous n'avons peur de personne », a rassuré l'entraîneur des Diables rouges aux Dépêches de Brazzaville avant leur premier match.

L'un des favoris de la compétition, le Sénégal finaliste de la dernière édition (2018) à Brazzaville devant l'Angola, n'est pas un



Les Diables rouges/Adiac

adversaire facile à manœuvrer. Cela fait cinq ans que les Lionnes de la Teranga sont sur le podium contrairement aux Diables rouges.

Lors de leurs deux premières sorties dans cette 24e édition, elles ont confirmé tout le bien qu'on disait d'elles en dominant la Guinée 32-20 puis le Madagascar 42-16 avant de perdre le 13 juin lors de leur dernier match de poule contre la Tunisie, 30-13.

Dans le doute après cette défaite, le match

contre le Congo pourrait être celui de tous les dangers pour les Lionnes de la Teranga, finalistes du tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques 2020. Cette contre-performance a certainement donné des idées aux Congolaises, notamment en ce qui concerne les forces et les faiblesses de leur futur adversaire. Il ne leur reste qu'à mouiller le maillot en s'appuyant sur des points faibles des Lionnes de la Teranga, pour espérer faire mieux qu'à Brazzaville lors de la

deuxième édition au cours de laquelle elles avaient quitté la compétition à cette même étape des quarts de finale.

Grand habitué des grandes compétitions, le Congo est la deuxième meilleure équipe la plus titrée de cette compétition après l'Angola. Il a remporté successivement les éditions 1979, 1981, 1983 et 1985. Si le Congo bat le Sénégal, il fera d'office partie des cinq pays qui représenteront l'Afrique à la prochaine Coupe du monde de la discipline. Notons que la dernière fois que le Congo remontait sur le podium date de 2008. Depuis plus rien. Et si la patte Younes Tatby faisait ses effets.

Notons que le Congo a commencé la 24e CAN par une victoire, 34-23 sur le Cap-Vert, le 11 juin, lors de sa première sortie avant de s'incliner face à l'Angola, le tenant du titre.

Le programme complet des quarts de finale

Angola-République démocratique du Congo

Tunisie-Guinée

Congo-Sénégal

Cameroun-Nigeria

Rude Ngoma

SCIENCE

Deux Instituts de recherche dotés de matériel de laboratoire

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Edith Delphine Emmanuel, a mis à disposition de l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (IRSEN) et de l'Institut national de recherche en science de la santé (IRSSA) du matériel permettant de détecter les virus de plusieurs maladies comme le VIH et les hépatites.



Remise des équipements de laboratoire aux instituts de recherche

La capacité de l'IRSEN et l'IRSSA de lutter contre les maladies infectieuses se renforce davantage, notamment grâce aux équipements acquis par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec l'appui de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le matériel prêt à l'utilisation facilitera, en effet, la détection des virus des maladies comme le VIH, l'hépatite A, B, C et E. « Ces équipements nous permettront de réaliser désormais les travaux que ne nous ne réalisions pas avant sur les maladies infectieuses », a indiqué le Pr Arnaud Wilfried Etou Ossibi, directeur général de l'IRSSA, après avoir réceptionné l'équipement le matériel le 12 juin; à la Cité scientifique de Brazzaville. Pour la ministre Edith Delphine Emmanuel, chaque laboratoire de recherche a une contribution à apporter pour atteindre les objectifs fixés. « Il est donc important de se donner progressivement les moyens de les atteindre, car sans la recherche, nous ne pouvons pas réaliser les programmes de développement dans tous les domaines de la vie », a-t-elle souligné, en exhortant les chercheurs à aller de l'avant.

En rappel, dans le cadre de la recherche scientifique, la coopération entre le Congo et l'AIEA repose sur plusieurs projets, entre autres, la surveillance épidémiologique des maladies tropicales négligées pour l'Institut de recherche en sciences de la santé, du projet sur l'établissement des capacités nationales pour surveiller la pollution marine, l'évaluation des risques connexes sur l'environnement...

Rominique Makaya

EURO 2020

France-Allemagne, duel des derniers vainqueurs de la Coupe du monde

La première journée des matches de poules de l'Euro 2020 s'achève ce mardi par le très attendu France-Allemagne, les vainqueurs des deux dernières éditions de la Coupe du monde.

C'est la remake de la demi-finale de la dernière Coupe d'Europe 2016 organisée en France et remportée par le Portugal. Au cours de cette rencontre, la France avait tiré son épingle de jeu en s'imposant 2-0 grâce à un doublé d'Antoine Griezmann. Les deux sélections qui ont déjà livré plus d'une trentaine de confrontations n'ont pas l'habitude de se croiser dans une phase finale de l'Euro. Ce 15 juin, les Bleus et la Mannschaft vont se croiser que pour la deuxième fois seulement dans une phase finale de l'Euro. En 31 rencontres toutes compétitions confondues, les statistiques plaident en faveur des Français. La France l'a emporté 14 fois contre 9 défaites et 8 matches nuls. Lors de leur dernière confrontation en 2018 lors de la Ligue des nations, les Français avaient contraint les Allemands à un nul de 0-0 avant de l'emporter 2-1 en France.

L'Allemagne qui joue à domicile aura certainement une revanche à prendre. En face, les Bleus champions du monde en titre possèdent un effectif capable de leur permettre d'assumer leur statut. La compétition ne pouvait débuter mieux pour eux car ils affrontent un grand du football européen. Dans les compétitions majeures (Euro et Coupe du monde), la France et l'Allemagne partagent les victoires. Les Français avaient dominé les Allemands 6-3 en 1958 lors du match pour la 3e place de la Coupe du monde plus la victoire de 2016 lors de la demi-finale de l'Euro. L'Allemagne avait mené la France en quart de finale de la Coupe du monde 2014 1-0 puis en demi-fi-

nale du mondial 1986 2-0. En 1982, elles avaient fait jeu égal 3-3 avant la séance des tirs au but.

Depuis que la France participe à l'Euro, elle n'a perdu qu'une fois son premier match. C'était en 1960 4-5 contre la Yougoslavie. Lors des huit dernières éditions, la France a remporté six matches contre deux nuls. L'Allemagne de son côté n'a jamais concédé de défaites lors de son premier match d'Euro. Son bilan est de six victoires contre cinq matches nuls en onze participations.

Avant ce très attendu France-Allemagne, le Portugal tenant du titre affrontera la Hongrie. Les deux sélections se sont croisées lors de la dernière journée de la phase de groupe de l'Euro 2016 en France. Elles avaient fait jeu égal 3-3 avec notamment un triplé de Cristiano Ronaldo. Ce match lui avait permis de se qualifier pour les huitièmes de finale avant de connaître une fin d'aventure heureuse.

Les Favoris ont assuré

L'Euro a été lancée le 11 juin. En attendant, les matches de lundi et mardi, tous les favoris de la compétition ont assuré. Le vendredi en ouverture, l'Italie a dominé la Turquie 3-0. Merih Demiral a marqué contre son camp à la 53e minute. Ciro Immobile à la 66e et Lorenzo Insigne (79e minute) ont fait asseoir la domination de la Squadra Azzurra. Dans l'autre rencontre du Groupe, la Suisse et les Pays de Galles ont fait jeu égal 1-1. Breel Embolo avait donné l'avantage à la Suisse à la 49e minute. Kieffer Moore a égalisé à la 74e minute. Pour

sa première participation à la phase finale d'une compétition majeure, la Finlande a surpris le Danemark 1-0. Joel Pohjanpalo est rentré dans l'histoire en marquant le premier but finlandais à la 60e minute. Le Danois Christian Eriksen a fait un malaise en plein match. Il s'est effondré subitement sur la pelouse avant de subir un massage cardiaque et d'être évacué sur civière à l'hôpital, entraînant la suspension de la rencontre contre la Finlande à Copenhague. Le meneur de jeu danois est conscient et son état est stable, selon le communiqué de l'UEFA. Il a eu droit au message de soutien du monde du sport.

La Belgique n'a pas fait de détails face à la Russie 3-0. Romelu Lukaku a réalisé un doublé à la 10e et 88e minute plus un but de Thomas Meunier à la 34e minute. Grâce à Raheem Sterling à la 57e minute, l'Angleterre a battu la Croatie 1-0. L'Autriche a dominé la Macédoine du Nord 3-1. Stefan Lainer a ouvert le score à la 18e minute. Goran Pandev a égalisé à la 28e minute. Micheal Gregoritsch a donné l'avantage à l'Autriche à la 78e minute avant le but du break de Marco Arnautovic à la 89e minute. Les Pays-Bas ont souffert avant de venir à bout de l'Ukraine 3-2. Gorginio Wijnaldum (52e) et Wout Weghorst (58e minute) ont permis aux Néerlandais de mener 2-0. Mais dans le dernier quart d'heure, Andriy Yarmolenko (75e) et Roman Laremtchouk (79e minute) ont permis à l'Ukraine de revenir dans la partie avant que Denzel Dumfries ne scelle le sort de la rencontre à la 85e minute.

James Golden Eloué